

**Les expériences de comportements  
sexualisés non désirés, de comportements  
discriminatoires et d'agressions sexuelles  
vécues au sein de la population étudiante des  
collèges militaires canadiens, 2019**

par Ashley Maxwell

Date de diffusion : le 8 octobre 2020



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Les expériences de comportements sexualisés non désirés, de comportements discriminatoires et d'agressions sexuelles vécues au sein de la population étudiante des collèges militaires canadiens, 2019 : faits saillants

- En 2019, la majorité (68 %) des étudiants des collèges militaires canadiens (CMC) ont été témoins ou ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires. Les types de comportements les plus courants observés ou vécus par les étudiants des CMC étaient les blagues à caractère sexuel, les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle et les commentaires à caractère sexuel inappropriés au sujet de l'apparence ou du corps d'une personne.
- Dans l'ensemble, parmi les étudiants des CMC, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être personnellement ciblées par des comportements sexualisés non désirés (52 % par rapport à 31 %), et elles étaient aussi plus susceptibles de considérer ces comportements comme offensants. L'écart le plus important dans les comportements déclarés concernait les attentions sexuelles non désirées, comme les sifflements ou les interpellations. Les femmes étaient proportionnellement six fois plus nombreuses que les hommes à être personnellement ciblées par ces comportements (24 % par rapport à 4 %).
- Au total, 2 étudiants des CMC sur 5 (40 %) ont été témoins ou ont fait l'objet de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents. La forme la plus courante de discrimination subie ou observée dans les collèges militaires canadiens était les commentaires selon lesquels un homme ne se comporte pas comme un homme devrait se comporter.
- Parmi les étudiants des CMC, 1 sur 6 (17 %) a été personnellement victime d'une forme quelconque de discrimination. Dans l'ensemble, les femmes (33 %) étaient plus susceptibles que les hommes (13 %) d'être personnellement ciblées par des comportements discriminatoires.
- Plus de six fois plus de femmes (28 %) que d'hommes (4,4 %) ont été agressés sexuellement pendant leurs études aux CMC. Plus précisément, au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête, 15 % des femmes et 3,6 % des hommes ont été victimes d'agression sexuelle. Les contacts sexuels étaient la forme d'agression sexuelle la plus courante au sein de la population étudiante des CMC, tant chez les femmes que chez les hommes.
- Les étudiants des CMC qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires ont le plus souvent indiqué que ces incidents s'étaient produits sur le campus (93 % et 86 %, respectivement) et dans des lieux souvent remplis de personnes. De plus, de nombreux étudiants ont déclaré que les comportements sexualisés non désirés s'étaient produits dans un restaurant ou un bar hors campus (84 %).
- Les auteurs de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires étaient souvent d'autres étudiants des collèges militaires canadiens (94 % et 86 %, respectivement).
- Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de subir des répercussions sur la santé émotionnelle et mentale en raison des comportements sexualisés non désirés ou des comportements discriminatoires. Dans l'ensemble, peu d'étudiants des CMC ont indiqué que leurs expériences avaient eu des répercussions sur leurs études.
- Les étudiants des CMC qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires ont rarement parlé de ces comportements avec une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, mais ils étaient souvent au courant des ressources disponibles pour les aider.
- La plupart des étudiants des CMC ont choisi de ne pas intervenir, demander de l'aide ou prendre d'autres mesures lorsqu'ils ont été témoins de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires, souvent parce qu'ils ne croyaient pas que la situation était suffisamment grave. Un grand nombre de femmes, en particulier, n'ont pas agi lorsqu'elles ont été témoins de comportements sexualisés parce qu'elles se sentaient mal à l'aise (31 %).
- La majorité des étudiants des CMC se sentaient en sécurité sur les campus de leur collège militaire et autour de ceux-ci. Les femmes et les personnes qui ont été victimes de comportements sexualisés non désirés ou d'agressions sexuelles étaient moins susceptibles de se sentir en sécurité que les hommes et les personnes qui n'ont pas subi ces types de comportements.

## Les expériences de comportements sexualisés non désirés, de comportements discriminatoires et d'agressions sexuelles vécues au sein de la population étudiante des collèges militaires canadiens, 2019

par Ashley Maxwell, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités

Les comportements sexualisés non désirés comprennent des actes autres que l'agression sexuelle et peuvent aller des blagues à caractère sexuel aux discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle d'une personne. Bien que les récents mouvements sociaux comme #MoiAussi se soient concentrés en grande partie sur les expériences des victimes d'agression sexuelle, il existe un continuum de comportements sexualisés non désirés et inappropriés nuisibles qui ne sont pas nécessairement de nature criminelle. Des recherches ont révélé que les femmes ont tendance à être ciblées par de tels comportements plus souvent que les hommes (Antecol et Cobb-Clark, 2001; Conroy et Cotter, 2017; Maher, 2010; Snyder et autres, 2012). Les comportements sexualisés non désirés peuvent avoir de vastes répercussions sur les personnes qui en sont victimes. Ils peuvent aussi contribuer à une culture négative dans laquelle les personnes peuvent se sentir ciblées ou vulnérables, et d'autres personnes peuvent considérer ces types de comportements comme acceptables (Sadler et autres, 2018). Au cours des dernières années, de nombreuses organisations et institutions ont commencé à examiner de plus près ces types de comportements afin de comprendre de quelle façon elles peuvent mieux soutenir les victimes et empêcher que de tels comportements se reproduisent.

La montée des préoccupations entourant les comportements sexualisés non désirés a suscité des conversations sur le consentement sexuel et sur ce qui constitue un comportement acceptable dans divers milieux et institutions. L'une de ces organisations est les Forces armées canadiennes (FAC), qui ont récemment entrepris des recherches et de la collecte de données pour mieux comprendre la prévalence des comportements sexualisés non désirés et des comportements discriminatoires au sein des FAC (Burczycka, 2019; Cotter, 2019; Cotter, 2016), à la suite de la publication d'un examen externe en 2014 qui a révélé une culture générale de la sexualisation ayant tendance à être hostile envers les femmes (Deschamps, 2015). Plus récemment, deux articles ont porté précisément sur ces comportements chez les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens et ont été les premiers du genre à explorer ces types de comportements et leurs répercussions dans le contexte d'études postsecondaires au Canada (Burczycka, 2020a; Burczycka, 2020b). En s'appuyant sur ces recherches, le présent article vise à mesurer la prévalence des comportements sexualisés non désirés, des comportements discriminatoires, des agressions sexuelles et des attitudes connexes, particulièrement parmi la population étudiante des collèges militaires du Canada<sup>1, 2</sup>.

Le Collège militaire royal du Canada (CMR) à Kingston (Ontario) et le Collège militaire royal de Saint-Jean (CMR Saint-Jean) à Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) sont des établissements d'enseignement postsecondaire qui offrent des programmes d'études de niveau universitaire aux étudiants (Collège militaire royal du Canada, 2019)<sup>3</sup>. À l'instar des autres établissements d'enseignement postsecondaire, la population étudiante de ces collèges est principalement composée de jeunes de 18 à 24 ans, dont un grand nombre vivent souvent une nouvelle expérience d'autonomie et de pression par les pairs (Turchick et Wilson, 2010). Toutefois, contrairement aux établissements d'enseignement postsecondaire typiques, les collèges militaires canadiens (CMC) affichent une forte prédominance masculine. Des études ont montré que les femmes qui travaillent dans des établissements et occupent des professions traditionnellement à prédominance masculine sont plus à risque d'être victimes de harcèlement sexuel et de comportements sexualisés non désirés dans ces milieux (Castro et autres, 2015; Leblanc et Coulthard, 2015; Vogt et autres, 2007). De plus, les CMC ont une structure semblable au milieu de travail militaire des FAC, qui a tendance à être dominé par des valeurs comme la formalité, le grade, le leadership, la loyauté et la camaraderie (Castro et autres, 2015; Rosen et autres, 2003). Tous les étudiants des CMC vivent sur le campus et leur routine quotidienne est beaucoup plus encadrée que celle des étudiants qui fréquentent d'autres établissements d'enseignement postsecondaire au Canada. Par ailleurs, le programme d'études des CMC comprend des activités liées à l'armée, lesquelles s'accompagnent généralement d'importants écarts de pouvoir entre les étudiants de premier cycle et les étudiants de cycle supérieur, ces derniers ayant souvent des rôles officiels ou une autorité sur les étudiants de premier cycle.

De 2018 à 2019, Statistique Canada a élaboré et mené l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire (ESIPEP). Les questions de l'enquête visaient à mesurer la nature et la prévalence des comportements sexualisés non désirés, des comportements discriminatoires et des agressions sexuelles parmi les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada. Des renseignements sur les attitudes et les croyances des étudiants ont également été recueillis. Les étudiants des CMC ont aussi été inclus dans l'enquête.

L'ESIPEP comprenait des questions sur les expériences des étudiants à l'égard de 15 comportements sexualisés non désirés et comportements discriminatoires, y compris certains qui étaient explicitement définis comme inappropriés ou non désirés, tels que les attouchements non désirés, et d'autres qui pourraient ou non avoir été perçus de cette façon par ceux qui ont été témoins ou qui ont vécu ces comportements, comme des blagues à caractère sexuel (voir l'encadré 1). Comprendre la prévalence de ces comportements ainsi que la perception qu'en ont les étudiants peut fournir une mesure de la culture de violence sexuelle et des comportements irrespectueux qui existe dans de nombreux établissements d'enseignement postsecondaire. Des recherches ont démontré que les milieux où ces comportements sont fréquents

peuvent envoyer le message selon lequel ces comportements sont communs et tolérés par les personnes en position d'autorité (Sadler et autres, 2018).

Cet article de *Juristat* présente des constatations sur la prévalence, les caractéristiques et les répercussions des comportements sexualisés non désirés, des agressions sexuelles, des comportements discriminatoires et des sentiments de sécurité chez la population étudiante des collèges militaires du Canada en 2019. Les expériences des personnes qui ont été ciblées par ces comportements sont analysées, y compris le contexte dans lequel elles se sont produites, c'est-à-dire où elles se sont produites, qui en était responsable et qui était présent au moment où elles ont eu lieu. De plus, l'article donne un aperçu des signalements liés aux comportements sexualisés non désirés et aux comportements discriminatoires, en particulier la sensibilisation aux services et au soutien disponibles et les opinions sur les politiques pertinentes de l'établissement d'enseignement liées à ces comportements et à l'agression sexuelle. Les perceptions des étudiants des CMC à l'égard de la sécurité à l'établissement d'enseignement sont également explorées. Tout au long de l'article, diverses comparaisons sont effectuées entre les étudiants des CMC et la population étudiante postsecondaire générale afin de noter tout écart entre ces deux différents types de population étudiante<sup>4</sup>.

## Encadré 1 Termes clés

L'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire (ESIPEP) de 2019 permet de mesurer les comportements qui se sont produits dans un contexte d'études postsecondaires. Les universités, les collèges, les cégeps et les autres établissements d'enseignement postsecondaire sont compris<sup>5</sup>.

L'enquête a permis de recueillir des données sur 10 comportements sexualisés non désirés et 5 comportements discriminatoires qui se sont produits dans un contexte d'études postsecondaires. De plus, l'ESIPEP a permis de mesurer quatre types d'agressions sexuelles.

Thème	Catégories	Énoncé du questionnaire
Comportements sexualisés non désirés	Communications verbales ou non verbales inappropriées	Blagues à caractère sexuel Attentions sexuelles non désirées, comme des sifflements ou des interpellations Commentaires sexuels inappropriés au sujet de l'apparence ou du corps d'une personne Discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle
	Matériel sexuellement explicite	Messages ou matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés en ligne Photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives d'étudiants prises ou affichées sans leur consentement
	Atteintes non désirées ou relations sexuelles suggérées	Indécence ou exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle Pressions répétées d'une même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels Atteintes non désirées ou rapprochements trop intimes Avantages personnels offerts en échange de faveurs sexuelles ou traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles
Comportements discriminatoires	Discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle	Commentaires selon lesquels un homme ne se comporte pas comme un homme devrait se comporter Commentaires selon lesquels une femme ne se comporte pas comme une femme devrait se comporter Personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur genre Commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas bonnes dans un domaine ou qu'il faudrait les empêcher de faire partie d'un programme particulier en raison de leur genre Personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée Personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont (ou sont présumées être) transgenres
Agression sexuelle	Attaque de nature sexuelle	Forcer ou essayer de forcer une personne à se livrer à une activité sexuelle non désirée, en la menaçant, en la maintenant en place ou en la brutalisant
	Contacts sexuels non désirés	Se livrer à des atteintes sexuelles non désirées sur une personne, y compris les atteintes, agrippements, baisers ou caresses non désirés
	Activité sexuelle à laquelle la victime ne pouvait pas consentir	Obliger une personne à se livrer à une activité sexuelle à laquelle elle n'était pas en mesure de donner son consentement parce qu'elle était sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool, ou parce qu'elle avait été manipulée ou forcée d'une autre façon que physiquement
	Activité sexuelle à laquelle la victime n'a pas consenti, après avoir consenti à une autre forme d'activité sexuelle	p. ex. une activité sexuelle non protégée après consentement à une activité sexuelle protégée

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

## Encadré 1 — fin

### Termes clés

Pour ce qui est des étudiants des collèges militaires canadiens (CMC), le contexte d'études postsecondaires comprend les éléments suivants :

- le campus
- les déplacements à destination et en provenance de l'établissement d'enseignement
- les événements hors campus organisés ou reconnus par l'établissement d'enseignement, y compris les événements sportifs officiels
- les activités ou rencontres sociales officieuses organisées par les étudiants et le personnel enseignant, que ce soit sur le campus ou ailleurs
- un emploi à l'établissement d'enseignement
- la formation en cours d'emploi<sup>6</sup>
- les comportements qui se sont produits en ligne et pour lesquels certaines personnes ou l'ensemble des personnes responsables étaient des étudiants, du personnel enseignant ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement

Cela exclut tout comportement qui s'est produit pendant la qualification militaire de base des officiers<sup>7</sup>.

Le terme « campus » renvoie à l'immeuble ou aux immeubles ainsi qu'aux espaces extérieurs adjacents où ont lieu les cours, les activités ou les études, y compris (par exemple) les résidences, les cafétérias, les bibliothèques et les salles de lecture.

## Près de 7 étudiants des collèges militaires canadiens sur 10 ont été témoins ou ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés au cours de l'année précédente

En 2019, 68 % des étudiants des collèges militaires canadiens (CMC) ont été témoins ou ont fait l'objet d'au moins un type de comportement sexualisé non désiré au cours des 12 mois précédents (tableau 1)<sup>8</sup>. Cela représente plus de 1 200 étudiants des CMC. Les femmes, qui représentaient 21 % des étudiants des CMC, étaient plus susceptibles que les hommes d'indiquer qu'elles avaient été témoins ou victimes de chacun de ces types de comportements (79 % par rapport à 66 %)<sup>9</sup>. Une proportion beaucoup plus élevée de femmes fréquentant un CMC en particulier ont déclaré avoir été témoins ou avoir fait l'objet de discussions inappropriées sur leur vie sexuelle ou celle de quelqu'un d'autre (57 %) et de commentaires à caractère sexuel inappropriés au sujet de l'apparence ou du corps d'une personne (55 %), comparativement aux hommes (34 % et 32 %, respectivement).

Le type de comportement sexualisé non désiré le plus souvent observé ou vécu par les hommes et les femmes était les blagues à caractère sexuel : 63 % des hommes et 77 % des femmes des CMC ont indiqué avoir été témoins ou avoir vécu cette forme de comportement au cours des 12 mois précédents.

Dans l'ensemble, ces résultats sont semblables à ceux observés dans la population étudiante postsecondaire générale (Burczycka, 2020b). Cependant, une plus grande proportion de femmes ont été témoins ou ont vécu au moins un de ces comportements sexualisés non désirés au sein de la population des CMC (79 %) qu'au sein de la population étudiante générale (73 %). En particulier, des proportions beaucoup plus élevées de femmes des CMC ont été témoins ou ont fait l'objet de discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle (57 %) ou de blagues à caractère sexuel (77 %), comparativement aux femmes dans la population étudiante générale (41 % et 61 %, respectivement). En revanche, il n'y avait pas de différence significative entre la proportion d'hommes qui ont été témoins de comportements sexualisés non désirés ou qui en ont fait l'expérience au sein des CMC (66 %) et au sein de la population étudiante générale (69 %). Pour les comportements précis pour lesquels des différences ont été constatées, les hommes de la population étudiante générale ont été témoins ou victimes de comportements sexualisés non désirés plus souvent que les hommes dans les CMC (Burczycka, 2020b).

## Les femmes fréquentant un CMC sont plus susceptibles d'affirmer que les comportements sexualisés non désirés sont offensants

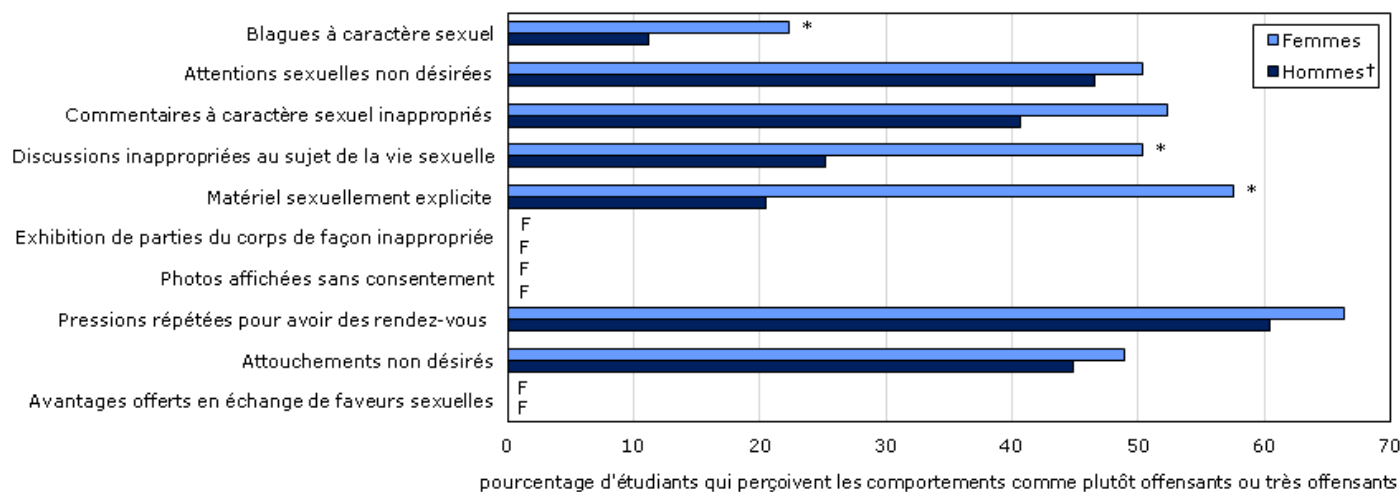
Les étudiants des CMC qui ont été témoins de comportements sexualisés non désirés ou qui en ont fait l'objet au cours des 12 mois précédents ont généralement considéré ces comportements comme offensants. Toutefois, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de considérer la plupart des types de comportements comme offensants. Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer les différents types de comportements sexualisés non désirés selon le caractère offensant, l'écart le plus important entre les genres a été observé pour le matériel sexuellement explicite; près de trois fois plus de femmes (58 %) que d'hommes (20 %) ont dit en avoir été offusquées ou très offusquées (graphique 1). En outre, au sein de la population étudiante



des CMC, plus de deux fois plus de femmes que d'hommes ont été offusquées ou très offusquées par les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle (50 % par rapport à 20 %). Ces constatations sont conformes à ce qui a été observé au sein de la population étudiante générale, où les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être offusquées ou très offusquées par chacun des différents types de comportements sexualisés non désirés (Burczycka, 2020b).

**Graphique 1**  
**Perceptions des étudiants des collèges militaires canadiens quant au caractère offensant des comportements sexualisés non désirés dont ils ont été témoins ou dont ils ont fait l'objet, selon le type de comportements et le genre de l'étudiant, 2019**

Comportements sexualisés non désirés



F trop peu fiable pour être publié

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

† catégorie de référence

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont été témoins (vu ou entendu) ou qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, ou d'une formation en cours d'emploi) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.

**Source :** Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

En ce qui concerne le degré du caractère offensant, les étudiants des CMC ont indiqué que le type de comportement le plus offensant était les pressions répétées d'une même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels : 60 % des hommes et 66 % des femmes qui en ont été témoins ou en ont fait l'objet ont perçu ce comportement comme plutôt offensant ou très offensant.

Comparativement aux étudiants au sein de la population étudiante postsecondaire générale, tant les hommes que les femmes fréquentant un collège militaire canadien étaient moins susceptibles de percevoir les comportements sexualisés non désirés comme quelque peu ou très offensants. Par exemple, 41 % des hommes et 52 % des femmes des CMC ont perçu les commentaires à caractère sexuel inappropriés comme plutôt offensants ou très offensants, comparativement à 54 % des hommes et 78 % des femmes de la population étudiante générale.

Les comportements les plus souvent observés en contexte d'études postsecondaires avaient aussi tendance à être ceux qui étaient les moins souvent considérés par les étudiants comme offensants. Par exemple, parmi les étudiants des CMC, les blagues à caractère sexuel n'étaient pas considérées comme offensantes ou très offensantes pour 9 hommes sur 10 (89 %) et près de 8 femmes sur 10 (78 %).

### Parmi la population étudiante des CMC, les femmes entretiennent des attitudes et des croyances différentes de celles des hommes à l'égard des comportements sexualisés non désirés

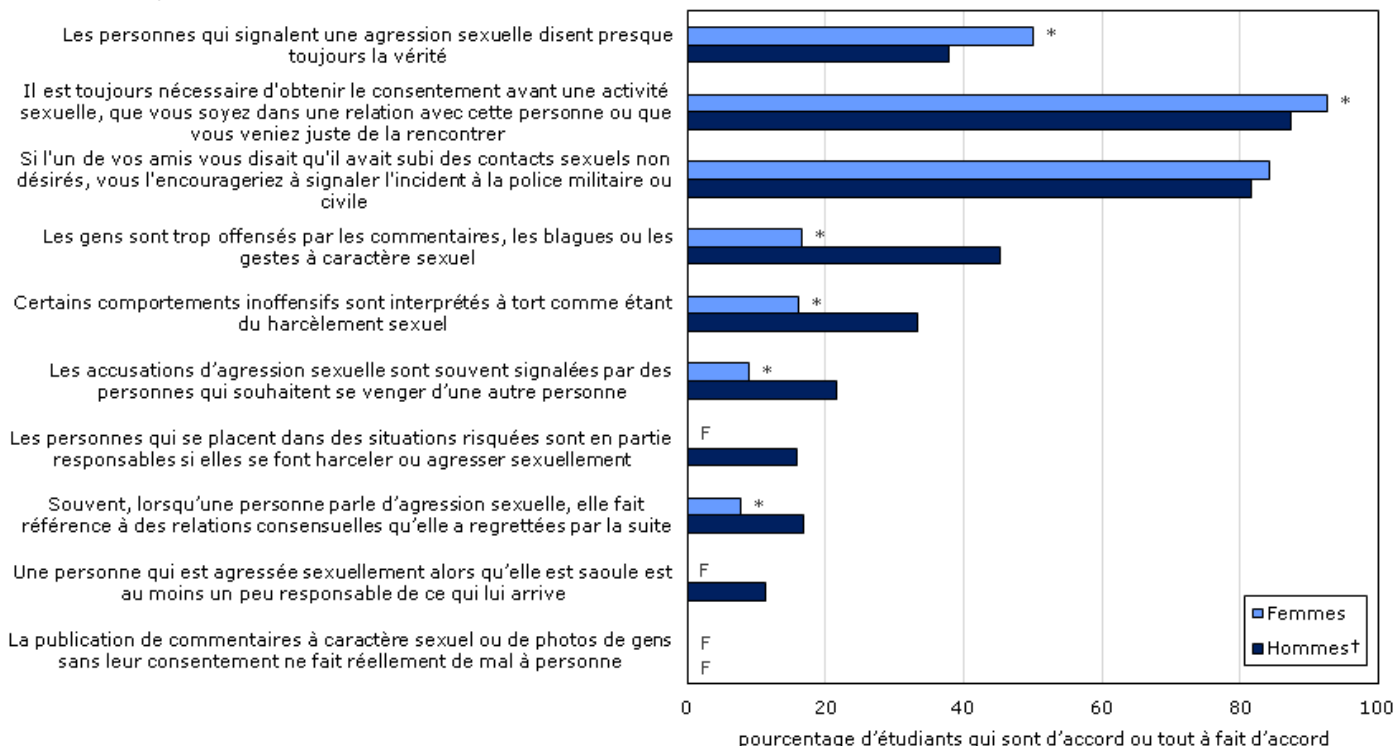
Parmi la population étudiante des collèges militaires canadiens, les femmes avaient tendance à entretenir des attitudes différentes de celles des hommes à l'égard des comportements sexualisés non désirés. Par exemple, au sein de la population étudiante des CMC, près de trois fois plus d'hommes que de femmes étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec

l'énoncé selon lequel « les gens sont trop offensés par les commentaires, les blagues ou les gestes à caractère sexuel » (45 % par rapport à 16 %) (graphique 2). Des constatations semblables ont été dégagées au sein de la population étudiante générale : 40 % des hommes et 22 % des femmes étaient de cet avis (Burczycka, 2020b). En outre, parmi les étudiants des CMC, les hommes étaient deux fois plus susceptibles que les femmes d'être d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que « certains comportements inoffensifs sont interprétés à tort comme étant du harcèlement sexuel » (33 % des hommes par rapport à 16 % des femmes).

## Graphique 2

### Attitudes et croyances des étudiants des collèges militaires canadiens concernant les comportements sexualisés non désirés et le consentement, selon le genre de l'étudiant, 2019

Attitudes et croyances



F trop peu fiable pour être publié

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

† catégorie de référence

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec. Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.

**Source :** Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Les femmes fréquentant un CMC étaient également plus susceptibles d'être d'accord avec des énoncés qui appuyaient généralement les victimes de comportements sexualisés non désirés. Par exemple, la moitié (50 %) des femmes étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé selon lequel « les personnes qui signalent une agression sexuelle disent presque toujours la vérité », comparativement à moins de 2 hommes sur 5 (38 %). Ce résultat particulier était inférieur à celui observé chez les femmes dans la population étudiante générale (60 %), mais pas statistiquement différent de celui constaté chez les hommes (40 %).

### La raison la plus courante pour laquelle les étudiants n'interviennent pas est qu'ils ne croyaient pas que l'incident était suffisamment grave

Même si de nombreux étudiants des collèges militaires canadiens qui ont été témoins ou qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans le contexte d'études postsecondaires les considéraient comme offensants, la majorité des étudiants ne sont pas intervenus lorsqu'ils ont été témoins de ces comportements. Selon les résultats de l'ESIPEP, 94 % des hommes et 91 % des femmes fréquentant un CMC n'ont pas pris de mesures dans au moins un cas où ils ont été témoins de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires aux CMC (tableau 2). Des résultats semblables ont également été observés au sein de la population étudiante générale (92 % et 91 %, respectivement) (Burczycka, 2020b).



La raison la plus courante pour laquelle les hommes et les femmes de la population étudiante des CMC n'intervenaient pas était qu'ils ne croyaient pas que la situation était suffisamment grave (85 % et 65 %, respectivement). Une autre raison souvent invoquée par les femmes était qu'elles se sentaient mal à l'aise (31 %), tandis que 12 % des hommes ont invoqué cette raison. Par ailleurs, 20 % des femmes et 13 % des hommes de la population étudiante des CMC craignaient que la prise de mesures n'affecte les relations avec leurs pairs.

Dans l'ensemble, parmi la population étudiante des CMC, les femmes (74 %) étaient plus susceptibles que les hommes (57 %) d'indiquer qu'elles étaient bel et bien intervenues dans au moins un cas de comportement sexualisé non désiré. Cette proportion était beaucoup plus élevée chez les étudiants des CMC, tant chez les hommes que chez les femmes, qu'au sein de la population étudiante générale, où 55 % des femmes et 41 % des hommes étaient intervenus dans au moins un cas de comportement sexualisé non désiré (Burczycka, 2020b). Au sein de la population étudiante des CMC, des proportions égales d'hommes et de femmes qui ont pris des mesures ont indiqué qu'ils ont parlé à la personne ou aux personnes responsables du comportement (85 %), ce qui était le type d'intervention le plus courant. Le deuxième type d'intervention le plus fréquent pour les hommes et les femmes était le fait de parler à la personne qui était ciblée par le comportement, une mesure prise par 51 % des hommes et 47 % des femmes.

### **Près du tiers des hommes et plus de la moitié des femmes ont personnellement fait l'objet d'un comportement sexualisé non désiré dans un collège militaire canadien au cours des 12 mois précédents**

Les résultats de l'ESIPEP de 2019 ont révélé que, parmi la population étudiante des CMC, près du tiers (31 %) des hommes et plus de la moitié (52 %) des femmes ont personnellement fait l'objet d'au moins un type de comportement sexualisé non désiré dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents (tableau 3). Tant chez les femmes que chez les hommes, la prévalence des comportements sexualisés non désirés n'était pas statistiquement différente de celle observée au sein de la population étudiante postsecondaire générale (Burczycka, 2020b).

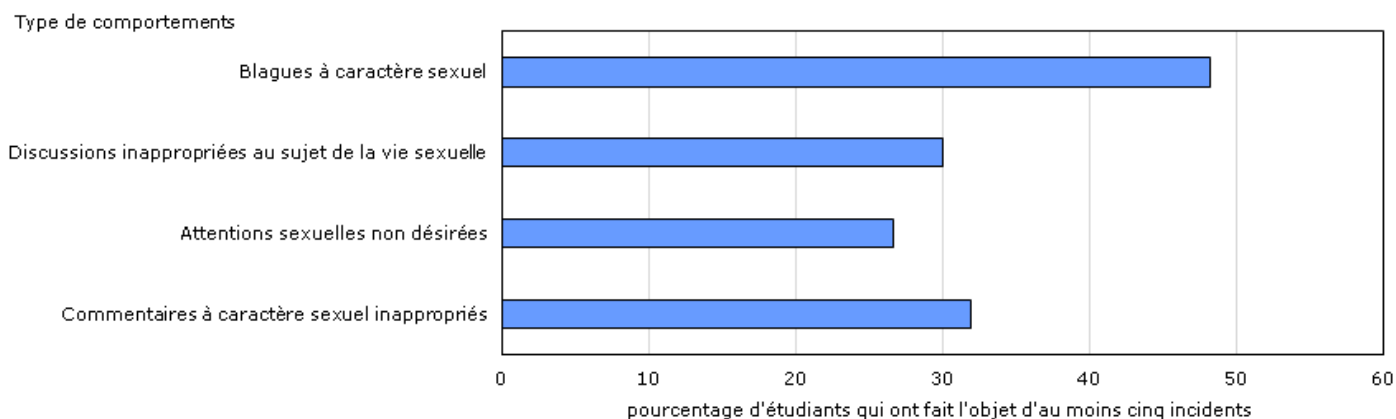
Dans l'ensemble, les comportements sexualisés non désirés les plus courants étaient les blagues à caractère sexuel, qu'ont vécues personnellement 28 % des hommes et 40 % des femmes de la population étudiante des CMC au cours des 12 mois précédents. Chez les femmes fréquentant un CMC, les commentaires à caractère sexuel inappropriés au sujet de l'apparence ou du corps d'une personne (25 %) venaient au deuxième rang, tandis que pour les hommes, il s'agissait des discussions inappropriées au sujet de leur vie sexuelle ou de celle d'une autre personne (14 %). Des résultats similaires ont aussi été observés chez les hommes dans la population étudiante générale. Toutefois, dans le cas des femmes de la population étudiante générale, les attentions sexuelles non désirées, comme les sifflements ou les interpellations (27 %), étaient aussi courantes que les blagues à caractère sexuel (27 %). Il convient de souligner que les blagues à caractère sexuel (27 %) étaient moins courantes chez les femmes de la population étudiante générale que chez les femmes fréquentant un collège militaire canadien (40 %) (Burczycka, 2020b).

Parmi les étudiants des CMC, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir personnellement vécu la plupart des types de comportements sexualisés non désirés visés par l'enquête<sup>10</sup>. Une différence particulièrement marquée a été observée au chapitre des expériences concernant les attentions sexuelles non désirées, comme les sifflements ou les interpellations, que les femmes (24 %) dans les CMC étaient six fois plus susceptibles d'avoir vécues que les hommes (4 %). La prévalence plus élevée de ce comportement chez les femmes fréquentant un CMC reflète également ce qui a été observé pour les deux genres dans la population étudiante générale (27 % des femmes par rapport à 6 % des hommes) (Burczycka, 2020b), ainsi que les constatations dans la population générale et dans les Forces armées canadiennes (Burczycka, 2019; Cotter, 2019; Cotter et Savage, 2019).

De nombreux étudiants qui ont été personnellement ciblés par des comportements sexualisés non désirés ont indiqué qu'ils en avaient subi à plus d'une occasion. Selon les données de l'ESIPEP, 48 % des étudiants des CMC qui ont fait l'objet de blagues à caractère sexuel ont déclaré que cela s'était produit cinq fois ou plus (graphique 3). En outre, parmi les étudiants qui ont fait l'objet de commentaires à caractère sexuel inappropriés et de discussions inappropriées au sujet de leur vie sexuelle ou de la vie sexuelle d'une autre personne, environ 3 sur 10 (32 % et 30 %, respectivement) ont dit qu'ils y ont été exposés cinq fois ou plus. En comparaison, au sein de la population étudiante générale, 34 % des étudiants qui ont fait l'objet de blagues à caractère sexuel ont indiqué avoir fait l'objet de ces comportements cinq fois ou plus (Burczycka, 2020b).

### Graphique 3

#### Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires cinq fois ou plus au cours des 12 mois précédents, selon le type de comportements, 2019



**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, ou d'une formation en cours d'emploi) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.

**Source :** Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

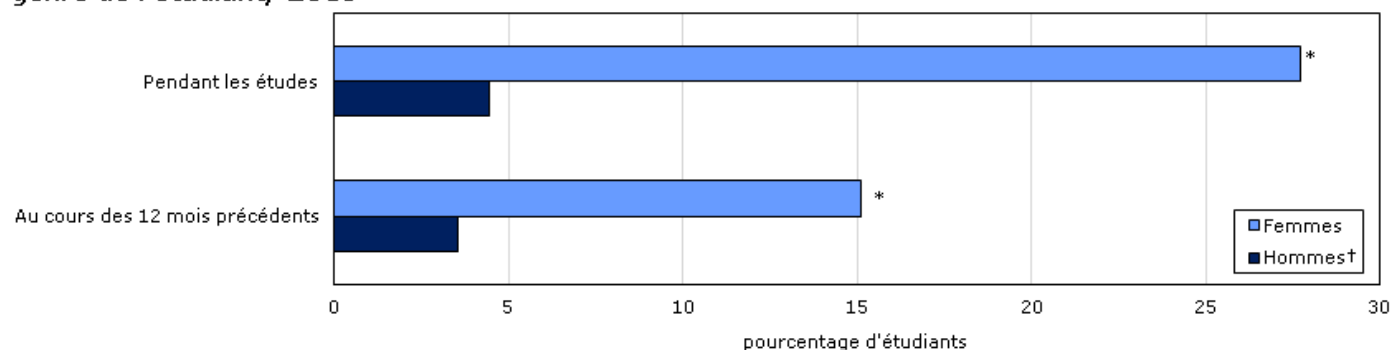
### Près de 3 femmes sur 10 ont été agressées sexuellement pendant leur séjour dans un collège militaire canadien

Les étudiants des collèges militaires canadiens ont également été interviewés sur leurs expériences d'agressions sexuelles dans le cadre de leurs études postsecondaires au Collège militaire royal du Canada (CMR) ou au Collège militaire royal de Saint-Jean (CMR Saint-Jean). Aux fins de l'ESIPEP, l'agression sexuelle comprend les attaques de nature sexuelle, les contacts sexuels, l'activité sexuelle à laquelle une personne n'est pas en mesure de donner son consentement ou l'activité sexuelle à laquelle une personne n'est pas en mesure de donner son consentement après avoir consenti à une autre forme d'activité sexuelle (voir l'encadré 1).

Selon les données de l'ESIPEP, parmi la population étudiante des CMC, plus de six fois plus de femmes (28 %) que d'hommes (4,4 %) ont été victimes d'une forme ou d'une autre d'agression sexuelle pendant leurs études (graphique 4). Chez les femmes fréquentant les CMC en particulier, ce résultat était beaucoup plus élevé que celui observé chez les femmes de la population étudiante générale (15 %), tandis que les résultats étaient semblables chez les hommes (5 %) (Burczycka, 2020b). Les contacts sexuels étaient la forme d'agression sexuelle la plus courante chez les femmes et les hommes de la population étudiante des CMC (22 % et 3,9 %, respectivement). De nombreuses femmes ont indiqué qu'elles avaient été victimes d'une activité sexuelle à laquelle elles n'étaient pas en mesure de donner leur consentement parce qu'elles étaient sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool, ou parce qu'elles avaient été manipulées ou forcées d'une autre façon que physiquement (13 %)<sup>11</sup>. De plus, 11 % des femmes fréquentant un CMC ont déclaré avoir été victimes d'attaques de nature sexuelle, la forme la plus grave d'agression sexuelle.

#### Graphique 4

Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires, selon la période lors de laquelle est survenue l'agression sexuelle et le genre de l'étudiant, 2019



\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont été agressés sexuellement. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, ou d'une formation en cours d'emploi). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.

**Source :** Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Ces tendances ont également été observées chez la population étudiante générale. Tant chez les femmes (13 %) que chez les hommes (4 %) de la population étudiante générale, les contacts sexuels étaient également la forme la plus courante d'agression sexuelle subie pendant leurs années d'études. De même, les femmes de la population étudiante générale étaient moins nombreuses à avoir été victimes d'une activité sexuelle à laquelle elles n'étaient pas en mesure de donner leur consentement (4 %) ou d'une attaque de nature sexuelle (3 %).

#### Parmi les femmes fréquentant un CMC, 1 sur 7 a été agressée sexuellement au cours des 12 mois précédents

On a également posé des questions aux étudiants des CMC concernant les agressions sexuelles qu'ils ont subies au cours des 12 mois précédents<sup>12</sup>. Dans l'ensemble, 15 % des femmes fréquentant un CMC ont indiqué avoir été agressées sexuellement dans le contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, une proportion plus de quatre fois supérieure à celle des hommes (3,6 %). Encore une fois, les contacts sexuels étaient la forme d'agression sexuelle la plus courante subie par les femmes et les hommes de la population étudiante des CMC au cours de l'année précédente (14 % et 3,3 %, respectivement)<sup>13</sup>.

La prévalence des agressions sexuelles au sein de la population étudiante générale n'était pas statistiquement différente chez les femmes (11 %) et les hommes (4 %) comparativement à la population étudiante des CMC (Burczycka, 2020b). Ces constatations sont conformes à ce qui a été observé chez les membres de la Force régulière des FAC d'une tranche d'âge semblable à celle des étudiants des CMC : 15 % des femmes et 3 % des hommes de moins de 24 ans ont été agressés sexuellement au cours des 12 mois précédant le Sondage sur les inconduites sexuelles dans les Forces armées canadiennes (Cotter, 2019), ainsi que la population générale, selon les résultats de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) (Cotter et Savage, 2019).

#### De nombreux comportements sexualisés non désirés se produisent en présence d'autres personnes

Dans de nombreux cas, les étudiants des collèges militaires canadiens ont indiqué qu'un seul auteur était responsable des comportements sexualisés non désirés qu'ils avaient vécus (23 % des hommes et 28 % des femmes) (tableau 4). Le plus souvent, les étudiants des CMC ont déclaré que le nombre de personnes responsables variait selon l'incident (36 % des hommes et 41 % des femmes).

La majorité des étudiants des CMC ont indiqué que d'autres personnes, à part l'auteur de l'incident, étaient présentes au moment de l'incident. La plupart du temps (88 %), d'autres personnes étaient présentes lorsque les étudiants ont été victimes de comportements sexualisés non désirés. Toutefois, cette proportion variait selon le type de comportement sexualisé non désiré. Par exemple, moins de la moitié (45 %) des étudiants des CMC qui ont fait l'objet de comportements liés à du matériel sexuellement explicite ont indiqué que diverses personnes étaient présentes au moment de l'incident, comparativement à 87 % de ceux qui ont fait l'objet de comportements liés à des communications verbales ou non verbales inappropriées. Ces résultats laissent penser que de nombreux incidents de comportements sexualisés non désirés se

produisent en groupe, mais que cela a tendance à varier selon le type de comportement et la gravité du comportement. Les résultats étaient également semblables pour l'ensemble de la population étudiante. En effet, l'enquête a révélé que 74 % des étudiants qui ont fait l'objet de comportements liés à des communications verbales ou non verbales inappropriées ont indiqué que d'autres personnes étaient présentes au moment de l'incident, comparativement à 40 % des étudiants qui ont subi des comportements liés à du matériel sexuellement explicite (Burczycka, 2020b).

Selon les résultats de l'ESIPEP, 40 % des étudiants des CMC qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés alors que d'autres personnes étaient présentes ont indiqué que ces dernières ont agi pendant la situation. Cette proportion n'était pas statistiquement différente de celle observée dans la population étudiante postsecondaire générale (36 %).

D'après les personnes ciblées, le type d'intervention le plus courant des autres personnes dans les CMC était de confronter l'auteur du comportement (53 %), suivi de près par le fait de créer une distraction pour mettre fin à la situation (46 %). Ces proportions concordaient avec celles qui ont été observées chez la population étudiante générale (56 % et 46 %, respectivement) (Burczycka, 2020b). Le fait de confronter l'auteur du comportement était aussi le type d'intervention le plus souvent déclaré par les hommes et les femmes de la population étudiante des CMC qui ont dit être intervenus lorsqu'ils ont été témoins de comportements sexualisés non désirés.

Contrairement à ces types d'intervention, 1 étudiant sur 6 (16 %) des CMC a indiqué que les autres personnes qui étaient présentes ont en fait agi en encourageant le comportement sexualisé non désiré.

## La plupart des comportements sexualisés non désirés se produisent sur le campus

La plupart des étudiants des CMC qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans le contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents ont indiqué qu'ils se sont produits sur le campus de leur CMC (93 %) — l'endroit où les étudiants des CMC passent la majorité de leur temps —, tandis que de plus faibles proportions ont subi ces comportements hors campus (44 %) ou en ligne (21 %) (tableau 5)<sup>14</sup>. En général, des proportions égales d'hommes et de femmes ont été victimes de ces comportements sur le campus et en ligne. Toutefois, il y avait une différence en ce qui concerne les comportements vécus hors campus. Selon les données de l'enquête, un peu moins de la moitié (49 %) des hommes et environ le tiers (32 %) des femmes de la population étudiante des CMC ont vécu ces comportements sexualisés non désirés hors campus.

Tous les types de comportements sexualisés non désirés étaient également plus susceptibles de se produire dans les espaces publics ou les aires communes, où il y a souvent plus de chances que d'autres personnes soient présentes. Par exemple, 84 % des étudiants des CMC qui ont été victimes de comportements sexualisés non désirés hors campus ont indiqué qu'ils s'étaient produits dans un bar ou un restaurant hors campus, alors que 78 % ont déclaré qu'ils s'étaient produits dans une résidence sur le campus. De plus, une grande proportion de comportements sexualisés non désirés qui se sont produits sur le campus sont survenus dans un immeuble non résidentiel (comme une bibliothèque, une cafétéria ou un gymnase) (54 %), tandis que la plupart des comportements en ligne se sont produits dans les médias sociaux (85 %). Des résultats semblables ont également été observés chez la population étudiante générale. Par exemple, 79 % des étudiants de niveau postsecondaire de la population étudiante générale qui ont dit avoir été victimes de comportements sexualisés non désirés en ligne ont dit que ces comportements s'étaient produits dans les médias sociaux, tandis que 61 % de ceux qui ont été la cible de comportements sexualisés non désirés sur le campus ont subi ces comportements dans un immeuble non résidentiel.

## Les comportements sexualisés non désirés sont généralement commis par d'autres étudiants

D'autres étudiants des collèges militaires canadiens étaient le plus souvent responsables des comportements sexualisés non désirés commis envers d'autres étudiants (94 %) (tableau 4). De même, la plupart des étudiants (82 %) de la population étudiante générale ont déclaré qu'un autre étudiant de leur établissement d'enseignement était responsable des comportements sexualisés non désirés qu'ils avaient subis (Burczycka, 2020b).

Plus de la moitié (53 %) des étudiants des CMC qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents ont indiqué que c'était un ami ou une connaissance qui en était responsable. Les proportions étaient semblables chez les victimes de genre masculin et chez celles de genre féminin. Plus précisément, 18 % des femmes fréquentant un CMC ont déclaré qu'un étranger était responsable du comportement sexualisé non désiré qu'elles avaient vécu<sup>15</sup>.

Il était moins courant que les étudiants déclarent que la personne ou les personnes responsables des comportements sexualisés non désirés étaient par exemple un membre d'un club ou d'une équipe sportive dont ils faisaient partie (7 %) ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement, comme des membres du personnel ou du personnel de sécurité (8 %). Relativement peu d'étudiants de la population étudiante générale ont également dit qu'une personne en position d'autorité, comme un entraîneur ou un professeur, avait commis les comportements sexualisés non désirés qu'ils avaient vécus (Burczycka, 2020b).

## Les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'être responsables de comportements sexualisés non désirés envers des étudiants des CMC

Parmi les étudiants des collèges militaires canadiens qui ont été victimes de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents, un peu plus de 4 sur 10 (44 %) ont indiqué que la ou les personnes responsables de ces comportements étaient un homme ou plusieurs hommes (tableau 4). En outre, 45 % des étudiants ont indiqué que le genre de l'auteur ou des auteurs variait selon le cas ou le comportement, mais incluait les hommes et les femmes.

Bien que la composition hommes-femmes de la population étudiante des collèges militaires canadiens a tendance à différer grandement de la composition de la population étudiante de la majorité des universités et collèges — qui comptent habituellement une répartition plus équitable d'hommes et de femmes au sein de leur population étudiante —, de nombreux étudiants de la population étudiante générale ont également indiqué que les personnes responsables des comportements sexualisés non désirés dont ils ont été victimes étaient des hommes. Les proportions de ces étudiants allaient de 55 % des étudiants qui ont été la cible de communications inappropriées à 69 % de ceux qui ont subi des attouchements non désirés ou des relations sexuelles suggérées (Burczycka, 2020b).

## Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de subir des répercussions émotionnelles en raison de comportements sexualisés non désirés

Les comportements sexualisés non désirés peuvent avoir un large éventail de répercussions sur les personnes qui en sont victimes, ce qui peut souvent varier selon l'interprétation du comportement par une personne, de même que le type de comportement et la gravité du comportement. Ainsi, les blagues à caractère sexuel peuvent être perçues comme offensantes par certaines personnes et dans certains contextes, alors que d'autres peuvent les considérer comme plus largement acceptables. Par conséquent, les répercussions de ce genre de comportement sur les personnes qui en sont victimes sont en grande partie subjectives.

Selon les résultats de l'ESIPEP, la moitié (50 %) des étudiants des CMC qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents n'ont pas déclaré avoir subi des répercussions émotionnelles en raison des comportements, et plus du tiers (35 %) ont indiqué n'avoir subi aucune répercussion (tableau 6). En revanche, une plus faible proportion (27 %) des étudiants de la population étudiante générale qui ont personnellement subi un comportement sexualisé non désiré ont dit qu'ils n'avaient pas subi de répercussions émotionnelles négatives. Environ 3 étudiants des CMC sur 10 (29 %) ont déclaré qu'ils se sentaient agacés par les comportements sexualisés non désirés qu'ils avaient subis, alors qu'une plus petite proportion d'étudiants ont dit que les comportements les avaient amenés à se montrer prudents (15 %) ou avaient provoqué chez eux de la confusion (15 %), de la frustration (15 %) ou de la colère (15 %).

Les répercussions émotionnelles en raison de comportements sexualisés non désirés avaient tendance à varier entre les hommes et les femmes. Par exemple, un peu moins de 1 femme fréquentant un CMC sur 5 (19 %) a indiqué qu'elle n'avait subi aucune répercussion émotionnelle, tandis que près des deux tiers (63 %) des hommes ont dit la même chose. Les femmes fréquentant un CMC qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ont souvent indiqué qu'elles se sont senties agacées (40 %), frustrées (34 %), fâchées (29 %) ou plus prudentes ou attentives (29 %)<sup>16</sup>. Les femmes de la population étudiante postsecondaire générale étaient également plus susceptibles de dire qu'elles craignaient pour leur sécurité ou qu'elles avaient subi des effets négatifs liés à leur santé mentale (Burczycka, 2020b).

Dans l'ensemble, la plupart des étudiants des CMC ont indiqué que les comportements sexualisés non désirés dont ils ont été la cible ont eu très peu de répercussions sur leurs études et leur vie collégienne ou universitaire. De petites proportions d'étudiants ont déclaré qu'ils évitaient certains immeubles en raison des comportements qu'ils avaient subis (9 %) ou qu'ils demandaient des prolongations pour le travail scolaire (5 %). De plus, 6 % ont mentionné avoir reçu de l'aide d'un professionnel de la santé mentale.

## Les étudiants des CMC qui sont victimes de comportements sexualisés non désirés parlent rarement de l'incident à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement

Parmi les étudiants des collèges militaires canadiens qui ont personnellement subi au moins un comportement sexualisé non désiré au cours des 12 mois précédents, 4 sur 10 (40 %) ont parlé de leur expérience avec une personne non rattachée à l'établissement d'enseignement, le plus souvent un ami (82 %) ou un membre de la famille (48 %) (tableau 7). Les femmes de la population étudiante des CMC étaient aussi plus susceptibles que les hommes dans l'ensemble d'indiquer qu'elles avaient parlé de leur expérience avec une personne non rattachée à l'établissement d'enseignement (76 % par rapport à 24 %). En comparaison, moins de 1 étudiant sur 10 (7 %) a demandé l'aide d'une personne rattachée à l'établissement d'enseignement (p. ex. services de sécurité du campus, employé de l'établissement d'enseignement, instructeur). Des



résultats semblables ont également été observés chez les étudiants de la population étudiante générale, dont 7 % ont parlé de leurs expériences à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement (Burczycka, 2020b).

Les étudiants des CMC qui ont subi des comportements sexualisés non désirés ont souvent déclaré ne pas avoir parlé du comportement à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement parce qu'ils ne croyaient pas que la situation était suffisamment grave (56 %), parce qu'ils n'avaient pas besoin d'aide (43 %) ou parce qu'ils ont réglé le problème eux-mêmes (40 %). Une plus faible proportion d'étudiants ont dit que la raison pour laquelle ils n'ont pas parlé à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement était qu'ils ne savaient pas où aller pour obtenir de l'aide à l'établissement d'enseignement, qui pouvait leur offrir de l'aide ou si l'incident pouvait être signalé (7 %).

### **Les étudiants qui sont victimes de comportements sexualisés non désirés sont moins susceptibles d'avoir des opinions positives sur les ressources à l'intention des étudiants pour les aider**

Les étudiants des collèges militaires canadiens ont également été interviewés sur leurs attitudes et leur sensibilisation à l'égard des ressources des CMC liées aux agressions sexuelles et au harcèlement. Dans l'ensemble, la plupart des hommes (85 %) et des femmes (70 %) de la population étudiante des CMC connaissaient les procédures des CMC en cas de signalement d'incidents de harcèlement ou d'agression sexuelle. Ce pourcentage était bien supérieur aux proportions d'hommes (40 %) et de femmes (31 %) de la population étudiante générale qui ont dit la même chose (Burczycka, 2020b).

Les étudiants des CMC qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés connaissaient souvent davantage les politiques de leur établissement d'enseignement liées à ces comportements : 9 étudiants sur 10 (90 %) qui ont subi au moins une forme de comportement sexualisé non désiré étaient au courant des ressources confidentielles de l'établissement en matière de harcèlement et d'agressions sexuelles et de la façon de les trouver, comparativement à 8 étudiants sur 10 (80 %) qui n'ont pas subi de tels comportements (tableau 8)<sup>17</sup>. Cependant, les étudiants des CMC qui ont été victimes d'agression sexuelle connaissaient moins souvent les politiques de l'établissement. Un peu plus de 2 étudiants sur 3 (68 %) qui ont été victimes d'agression sexuelle au cours des 12 mois précédents ont dit qu'ils savaient où obtenir de l'aide à l'établissement si un ami ou une amie était victime de harcèlement ou d'agression sexuelle, comparativement à 8 étudiants sur 10 (81 %) qui n'ont pas été agressés sexuellement. Ces constatations donnent à penser que de nombreux étudiants des CMC croient savoir où obtenir de l'aide dans leur établissement d'enseignement s'ils sont victimes d'un comportement sexualisé non désiré ou d'une agression sexuelle, mais qu'après avoir vécu ce genre d'incident, ils constatent que ce n'est pas le cas.

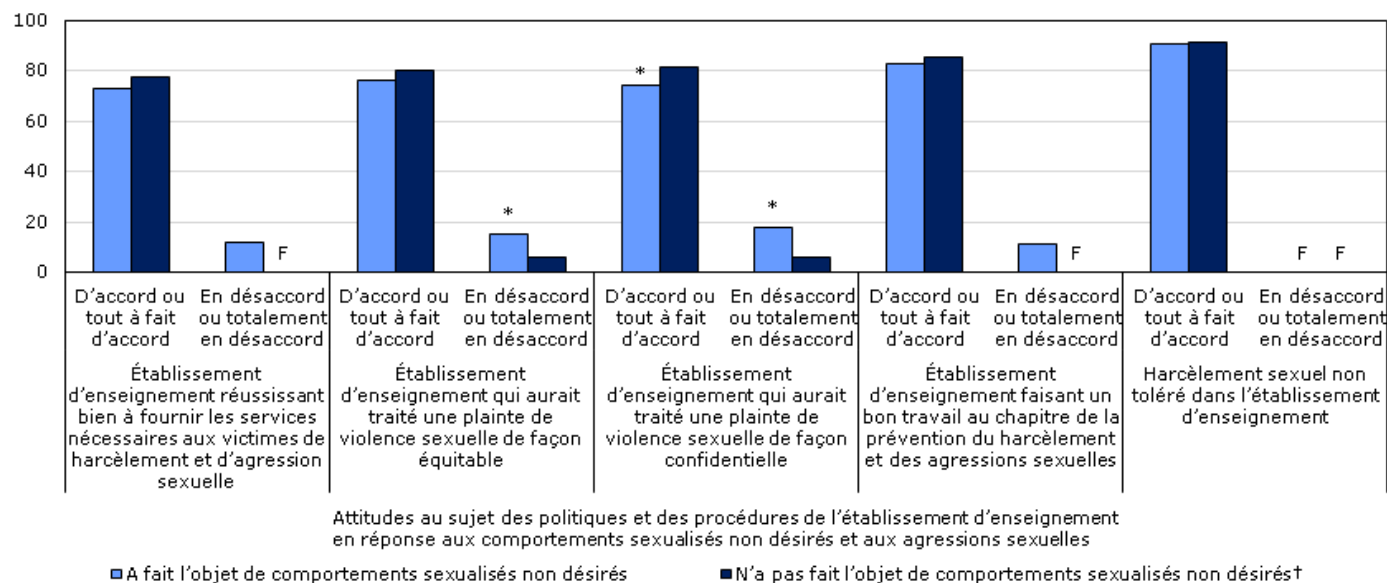
En outre, les femmes de la population étudiante des CMC et les personnes qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés avaient souvent des attitudes plus négatives à l'égard du soutien et des services de l'établissement que les hommes et les étudiants qui n'avaient pas subi ces comportements. Ces constatations ont aussi été observées au sein de la population étudiante générale (Burczycka, 2020b). Parmi les étudiants des CMC qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents, 15 % étaient en désaccord ou totalement en désaccord avec l'énoncé selon lequel « l'établissement d'enseignement traiterait équitablement une plainte de violence sexuelle », alors que 6 % des étudiants qui n'ont pas subi ces comportements ont dit la même chose (graphique 5).



### Graphique 5

#### Attitudes au sujet des politiques et des procédures de l'établissement d'enseignement concernant les comportements sexualisés non désirés et les agressions sexuelles chez les étudiants des collèges militaires canadiens qui ont fait l'objet ou non de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, 2019

pourcentage d'étudiants



F trop peu fiable pour être publié

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes et « Ne sait pas ».

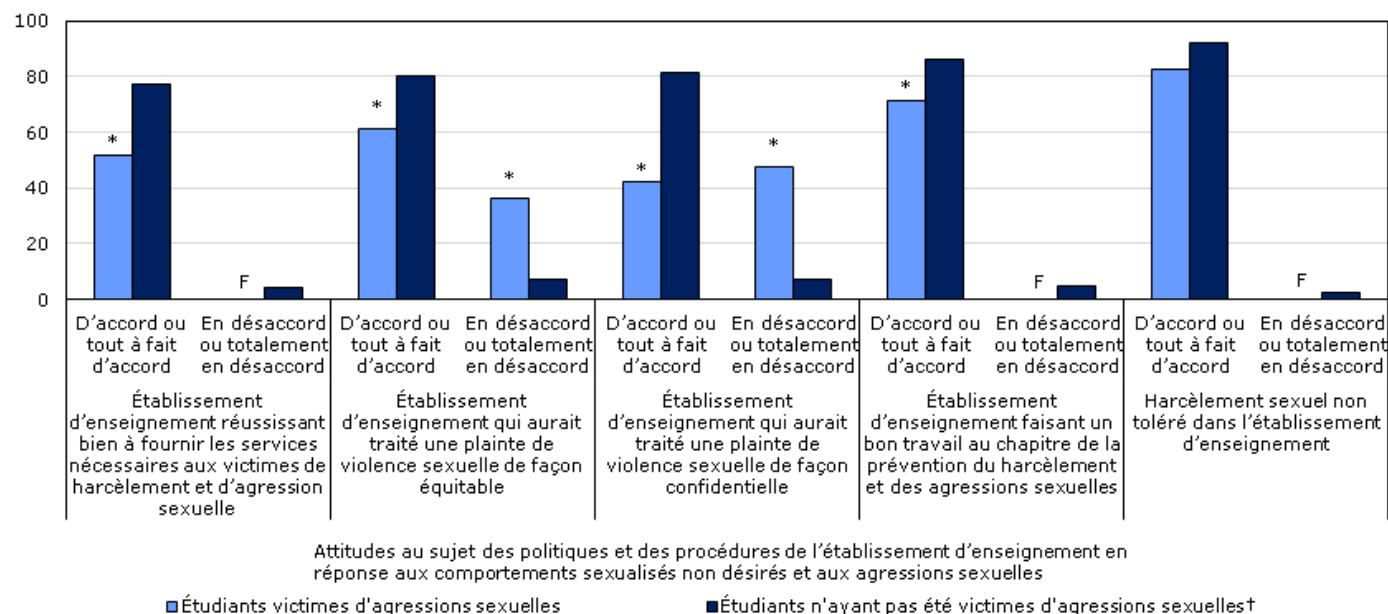
**Source :** Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Ces différences d'opinions étaient également plus prononcées chez les victimes d'agression sexuelle. Par exemple, près de la moitié (48 %) des étudiants des CMC qui ont été agressés sexuellement au cours des 12 mois précédents étaient en désaccord ou totalement en désaccord avec l'affirmation selon laquelle « l'établissement d'enseignement traiterait une plainte de violence sexuelle de façon confidentielle », comparativement à 7 % des étudiants qui n'ont pas été agressés sexuellement (graphique 6). De plus, 52 % des étudiants qui ont été victimes d'agression sexuelle étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle « l'établissement d'enseignement fait du bon travail pour ce qui est de fournir les services nécessaires aux victimes de harcèlement et d'agression sexuelle », comparativement à 77 % des étudiants qui n'ont pas été victimes d'agression sexuelle. Ces résultats laissent tous supposer que la gravité de l'expérience personnelle d'un étudiant des CMC à l'égard d'un comportement sexualisé non désiré ou d'une agression sexuelle dans un contexte d'études postsecondaires peut être associée à sa confiance dans les politiques et les programmes de son établissement d'enseignement pour prévenir ou gérer ces incidents.

## Graphique 6

### Attitudes au sujet des politiques et des procédures de l'établissement d'enseignement concernant les comportements sexualisés non désirés et les agressions sexuelles chez les étudiants des collèges militaires canadiens qui ont été victimes ou non d'agression sexuelle dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, 2019

pourcentage d'étudiants



F trop peu fiable pour être publié

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

† catégorie de référence

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont été agressés sexuellement au cours des 12 mois précédents. Comprend les incidents qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes et « Ne sait pas ».

**Source :** Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

En revanche, la grande majorité des étudiants des CMC étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé selon lequel « le harcèlement sexuel n'est pas toléré à l'établissement d'enseignement » (83 % des étudiants qui ont été agressés sexuellement et 92 % des étudiants qui n'ont pas été agressés sexuellement).

## Les femmes fréquentant un CMC sont plus susceptibles que les hommes d'être témoins ou de faire l'objet de discrimination

Les étudiants des collèges militaires canadiens ont également été interviewés sur leurs expériences de discrimination — une autre forme de comportement non désiré qui peut avoir de vastes répercussions sur les personnes qui en sont témoins ou victimes. Plus précisément, dans le cadre de l'ESIPEP, on a posé des questions aux étudiants concernant cinq types de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle qui ont eu lieu dans le contexte d'études postsecondaires.

Selon les résultats de l'enquête, 2 étudiants des CMC sur 5 (40 %) — représentant plus de 700 étudiants — ont été témoins ou ont subi une forme quelconque de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle au cours des 12 mois précédents (tableau 1). La forme la plus courante de discrimination est celle des commentaires selon lesquels un homme ne se comporte pas comme un homme devrait se comporter, comportement dont 30 % des hommes et 39 % des femmes fréquentant un CMC ont été témoins ou ont été victimes. À l'instar des constatations liées aux comportements sexualisés non désirés, les femmes dans les CMC étaient plus susceptibles que les hommes d'être témoins ou de subir chacun des cinq types de comportements discriminatoires. En particulier, une proportion beaucoup plus élevée de femmes que d'hommes des CMC ont été témoins ou ont fait l'objet de commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas bonnes dans un domaine et qu'il faudrait les empêcher de faire partie d'un programme particulier en raison de leur genre (33 % des femmes par rapport à 5 % des hommes). Au sein de la population étudiante générale, cette forme de discrimination a été observée ou subie par une proportion beaucoup plus élevée d'hommes (15 %), mais par une proportion semblable de femmes (28 %). Plus précisément, les résultats obtenus pour la population étudiante générale ont révélé que les femmes participant à des programmes d'études à prédominance masculine étaient plus susceptibles de subir ce type de comportement discriminatoire (Buczyska, 2020a)<sup>18</sup>.

La plupart des étudiants des CMC considéraient les comportements discriminatoires comme plutôt offensants ou très offensants. Toutefois, les femmes de la population étudiante des CMC étaient généralement plus susceptibles que les hommes de considérer la discrimination comme offensante, que celle-ci soit liée ou non à leur genre. Par exemple, une proportion plus élevée de femmes (59 %) que d'hommes (40 %) considéraient les commentaires selon lesquels une femme ne se comporte pas comme une femme devrait se comporter comme plutôt offensants ou très offensants, tout comme plus de femmes que d'hommes considéraient comme plutôt offensants ou très offensants les commentaires selon lesquels un homme ne se comporte pas comme un homme devrait se comporter (57 % par rapport à 34 %).

### **Plus des trois quarts des étudiants n'ont pas pris de mesures lorsqu'ils ont été témoins de discrimination**

Au sein de la population étudiante des CMC, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'intervenir dans au moins un cas de discrimination dans un contexte d'études postsecondaires (67 % par rapport à 49 %) (tableau 2). De même, les femmes de la population étudiante générale étaient également plus susceptibles que les hommes de prendre des mesures quelconques lorsqu'elles étaient témoins de comportements discriminatoires (55 % des femmes par rapport à 41 % des hommes) (Burczycka, 2020a). Le type d'intervention le plus courant pour les hommes et les femmes de la population étudiante des CMC était de parler à la personne ou aux personnes responsables du comportement discriminatoire (92 % des hommes et 83 % des femmes qui sont intervenus d'une façon ou d'une autre). De nombreux étudiants qui sont intervenus à au moins une occasion ont parlé à la personne ciblée par le comportement (43 % des hommes et 46 % des femmes). Des proportions semblables d'hommes et de femmes des CMC ont indiqué qu'ils ont créé une distraction pour mettre fin à la situation (22 % des hommes et 26 % des femmes).

Plus des trois quarts des étudiants qui ont été témoins de discrimination dans un contexte d'études postsecondaires dans des CMC n'ont pris aucune mesure dans au moins un cas (77 % des hommes et 77 % des femmes). Comme dans le cas des comportements sexualisés non désirés, la raison la plus courante pour ne pas intervenir était la croyance que le comportement n'était pas suffisamment grave, en particulier chez les hommes (68 %), comparativement aux femmes (40 %). De même, de nombreux hommes de la population étudiante générale ne sont pas intervenus parce qu'ils ne croyaient pas que la situation était suffisamment grave pour justifier une intervention (66 %), tandis qu'une plus faible proportion de femmes ont dit la même chose (50 %) (Burczycka, 2020a). De nombreux étudiants des CMC, et plus particulièrement des femmes, ont indiqué qu'ils n'étaient pas intervenus parce qu'ils se sentaient mal à l'aise (19 % des hommes et 39 % des femmes).

### **Parmi les étudiants des CMC, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être victimes de la plupart des types de discrimination**

Selon les résultats de l'ESIPEP, environ 1 homme sur 8 (13 %) et 1 femme sur 3 (33 %) de la population étudiante des CMC ont été personnellement victimes d'une forme de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents (tableau 3). La proportion enregistrée chez les femmes des CMC était beaucoup plus élevée que celle observée chez les femmes de la population étudiante postsecondaire générale (20 %) (Burczycka, 2020a).

La forme la plus courante de discrimination subie personnellement par les hommes et les femmes de la population étudiante des CMC était les commentaires selon lesquels un homme ou une femme ne se comporte pas comme un homme ou une femme devrait se comporter (12 % des hommes et 23 % des femmes). Les femmes étaient également plus susceptibles que les hommes d'avoir subi personnellement la plupart des types de discrimination visés par l'enquête.

### **Des témoins sont souvent présents lors de comportements discriminatoires, mais ils ne prennent souvent pas de mesures**

Plus du tiers (37 %) des étudiants des CMC qui ont personnellement fait l'objet de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires ont déclaré qu'une seule personne était responsable de ces comportements (tableau 4). Au total, 3 étudiants des CMC sur 10 (30 %) ont déclaré que le nombre d'auteurs variait selon l'incident, tandis que 22 % ont indiqué que deux personnes ou plus étaient responsables. Des résultats semblables ont également été observés au sein de la population étudiante générale. Selon les données de l'ESIPEP, 38 % des étudiants de la population étudiante générale qui ont été victimes de comportements discriminatoires ont dit qu'une seule personne était responsable de ces comportements (Burczycka, 2020a).

Les trois quarts (75 %) des étudiants des CMC ont déclaré que d'autres personnes étaient présentes au moment de l'incident discriminatoire. Toutefois, ces témoins n'ont pas pris de mesures la plupart du temps : 83 % des étudiants des CMC qui ont été victimes d'incidents de discrimination alors que d'autres personnes étaient présentes ont indiqué que ces dernières n'ont pas pris de mesures lors d'au moins un de ces incidents.

## La plupart des comportements discriminatoires se produisent sur le campus

Les étudiants des collèges militaires canadiens ont le plus souvent fait l'objet de comportements discriminatoires sur le campus (86 %), alors qu'une proportion beaucoup plus faible d'étudiants ont indiqué avoir subi des comportements discriminatoires hors campus (27 %) (tableau 5)<sup>19,20</sup>. De même, au sein de la population étudiante générale, plus de 7 étudiants sur 10 (72 %) ont fait l'objet de comportements discriminatoires sur le campus (Burczycka, 2020a). Un peu plus de la moitié des étudiants des CMC qui ont fait l'objet de comportements discriminatoires sur le campus ont déclaré que ceux-ci s'étaient produits dans un immeuble non résidentiel (comme une bibliothèque, une cafétéria ou un gymnase) (57 %) ou à une résidence sur le campus (54 %) — des lieux qui sont souvent des milieux ouverts où d'autres personnes sont présentes. En outre, plus du tiers (37 %) des étudiants des CMC ont vécu ces comportements dans un milieu d'apprentissage.

## Les étudiants des CMC sont souvent responsables de comportements discriminatoires

La majorité des étudiants des CMC qui ont fait l'objet de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents ont désigné un autre étudiant de leur établissement d'enseignement comme étant la personne responsable de l'incident (86 %) (tableau 4). La plupart des étudiants de la population étudiante générale qui ont fait l'objet de comportements discriminatoires ont également indiqué qu'un autre étudiant était responsable de ces comportements (72 %). De plus, 37 % des étudiants des CMC ont dit que c'était un ami ou une connaissance qui avait commis le comportement.

Plus de la moitié (56 %) des étudiants des CMC qui ont fait l'objet de comportements discriminatoires ont indiqué qu'un homme seul ou plusieurs hommes étaient responsables du comportement discriminatoire qu'ils avaient vécu. La proportion d'étudiants des CMC qui ont identifié l'auteur ou les auteurs comme un homme ou plusieurs hommes n'était pas statistiquement différente chez les femmes (60 %) et chez les hommes (51 %). Environ 3 étudiants des CMC sur 10 (32 %) ont déclaré que les comportements discriminatoires qu'ils ont vécus étaient parfois commis par des hommes et parfois par des femmes<sup>21</sup>.

## Un plus grand nombre d'étudiants des CMC subissent des répercussions émotionnelles en raison des comportements discriminatoires qu'en raison des comportements sexualisés

Selon les données de l'ESIPEP, environ la moitié des étudiants qui ont vécu au moins un comportement discriminatoire au cours des 12 mois précédents ont subi peu (24 %) ou pas (21 %) de répercussions émotionnelles en raison de ces comportements (tableau 6). En revanche, parmi les étudiants des CMC qui ont été la cible de comportements sexualisés, plus de 4 sur 5 ont dit qu'ils ont subi peu (35 %) ou pas (50 %) de répercussions. Les étudiants des CMC ont souvent indiqué qu'ils se sentaient agacés par les comportements discriminatoires qu'ils avaient vécus (37 %).

Par comparaison, 17 % des étudiants de la population étudiante générale qui ont été victimes de discrimination ont dit qu'ils n'ont pas subi de répercussions émotionnelles, tandis que 19 % ont dit avoir subi peu de répercussions émotionnelles. La répercussion émotionnelle la plus couramment subie par les étudiants de la population étudiante générale en raison de ces comportements a été le fait de se sentir agacés par le comportement (51 %) (Burczycka, 2020a).

Dans l'ensemble, parmi les étudiants des CMC, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de subir les répercussions émotionnelles de comportements discriminatoires. Plus précisément, en raison des comportements discriminatoires, 42 % des femmes se sentaient fâchées, alors que 31 % se sentaient bouleversées. En comparaison, les hommes étaient moins susceptibles de subir des répercussions émotionnelles : 32 % des étudiants des CMC de genre masculin n'ont pas subi beaucoup de répercussions émotionnelles<sup>22</sup>. Les hommes ont souvent déclaré qu'ils étaient agacés (25 %) par les comportements discriminatoires qu'ils avaient vécus.

En outre, une proportion relativement faible d'étudiants ont subi des répercussions sur leurs relations avec les autres, comme des amis, des colocataires ou des pairs (16 %).

## La majorité des étudiants qui font l'objet de comportements discriminatoires ne parlent pas des comportements à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement

Parmi les étudiants des collèges militaires canadiens qui ont fait l'objet de comportements discriminatoires au CMR ou au CMR Saint-Jean, 9 sur 10 (88 %) n'ont pas parlé de la situation à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement (tableau 7). Parmi ceux-ci, tant les hommes que les femmes ont déclaré que la situation n'était pas suffisamment grave pour en parler à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement (68 % des hommes et des femmes). Des proportions semblables ont également indiqué qu'ils n'avaient pas parlé de la situation à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement parce qu'ils n'avaient pas besoin d'aide (56 % des hommes et 59 % des femmes), alors que certains ont dit qu'ils avaient résolu le problème eux-mêmes (29 % des hommes et 31 % des femmes). Par ailleurs, 40 % des étudiants des CMC ont parlé des comportements discriminatoires qu'ils ont vécus à un ami ou une amie ou à un membre de leur famille.

De même, la plupart des étudiants de la population étudiante générale n'ont pas parlé à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement des comportements discriminatoires qu'ils ont vécus (92 %). Le plus souvent, les hommes (65 %) et les femmes (65 %) de la population étudiante générale ont dit ne pas avoir parlé de ces comportements à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement parce que la situation n'était pas suffisamment grave (Burczycka, 2020a).

### **Dans les CMC, les étudiants non hétérosexuels et ceux ayant une incapacité sont plus susceptibles d'être ciblés par des comportements sexualisés non désirés ou des comportements discriminatoires**

À l'instar des observations relatives à la population étudiante postsecondaire générale (Burczycka, 2020a; Burczycka, 2020b), ainsi que d'autres recherches sur la population générale (Cotter et Savage, 2019), les étudiants des CMC présentant certaines caractéristiques avaient tendance à subir des comportements sexualisés non désirés ou des comportements discriminatoires plus souvent que les étudiants qui ne présentaient pas ces caractéristiques. Par exemple, près de la moitié (46 %) des étudiants des CMC ayant une incapacité avaient fait l'objet d'une certaine forme de comportement sexualisé non désiré au cours des 12 mois précédents, comparativement à 32 % des étudiants n'ayant aucune incapacité (tableau 9)<sup>23</sup>. Les données de l'ESIEP ont également révélé que les étudiants des CMC ayant une incapacité étaient plus susceptibles d'être victimes de discrimination que ceux qui n'en ont pas (28 % par rapport à 14 %). Toutes ces constatations concordent avec ce qui a été observé chez les membres de la Force régulière des FAC (Cotter, 2019).

Les étudiants non hétérosexuels des CMC ont également affiché une prévalence plus élevée de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires (62 % et 50 %, respectivement) que les étudiants hétérosexuels (33 % et 15 %, respectivement)<sup>24</sup>.

Chez les étudiants des CMC, le nombre d'années de fréquentation de l'établissement d'enseignement avait une certaine incidence sur la prévalence des comportements sexualisés non désirés et des comportements discriminatoires. Alors que 4 étudiants des CMC sur 10 parmi ceux qui avaient passé moins d'un an (41 %), un ou deux ans (40 %) ou trois ou quatre ans (40 %) à l'établissement d'enseignement avaient personnellement subi des comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents, environ la moitié moins (22 %) des étudiants ayant passé cinq ans ou plus à l'établissement d'enseignement ont dit la même chose. Le nombre d'années de fréquentation de l'établissement d'enseignement n'avait pas beaucoup d'incidence sur le plan de la prévalence des comportements discriminatoires.

### **La plupart des étudiants des CMC se sentent en sécurité sur le campus et aux alentours**

Les étudiants des CMC ont également été interviewés sur leur sentiment de sécurité sur le campus et autour de celui-ci. Ces sentiments peuvent souvent donner une idée de la façon dont une personne fait l'expérience de certains environnements autour d'elle. Étant donné que les étudiants des CMC passent la majorité de leur temps sur le campus, les constatations de cette partie de l'ESIEP sont particulièrement importantes.

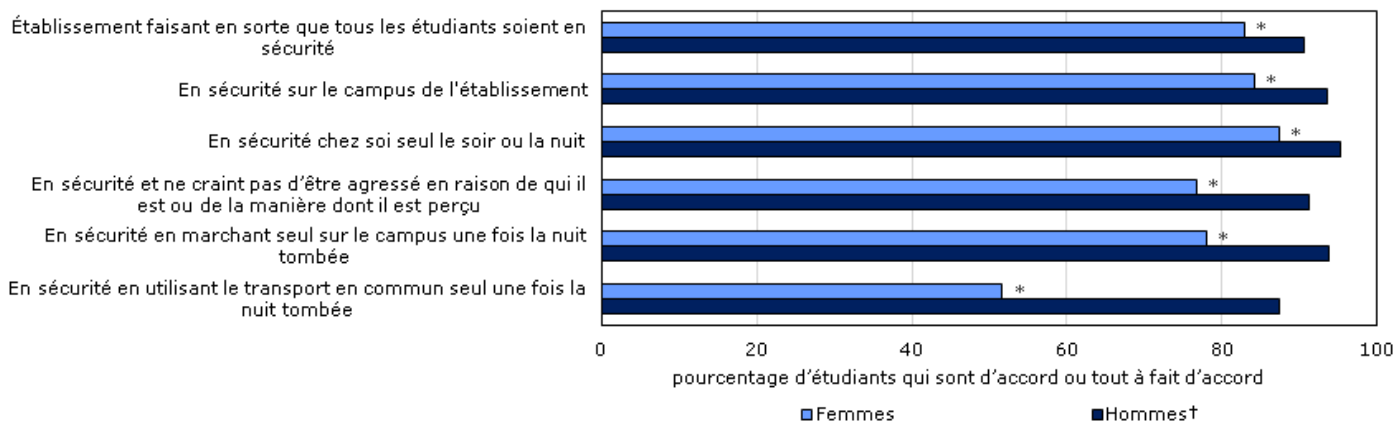
Selon les résultats de l'enquête, en général, les étudiants des CMC se sentaient assez en sécurité dans divers contextes d'études. Par exemple, 94 % des hommes et 84 % des femmes de la population étudiante des CMC se sentaient en sécurité sur le campus de leur collège (graphique 7). Des constatations semblables ont été observées chez la population étudiante générale (92 % des hommes et 86 % des femmes) (Burczycka, 2020a). Toutefois, les femmes avaient tendance à se sentir moins en sécurité que les hommes dans l'ensemble pour tous les contextes de sécurité visés par l'enquête. Ainsi, 94 % des hommes et 78 % des femmes de la population étudiante des CMC se sentaient en sécurité lorsqu'ils marchaient seuls sur le campus après la tombée de la nuit. En outre, une proportion beaucoup plus faible de femmes de la population étudiante des CMC ont déclaré qu'elles se sentaient en sécurité lorsqu'elles utilisaient le transport en commun seules après la tombée de la nuit (52 % des femmes par rapport à 87 % des hommes). Les femmes (83 %) étaient également moins susceptibles que les hommes (91 %) d'indiquer qu'elles étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé selon lequel « l'établissement d'enseignement fait en sorte d'assurer la sécurité de tous les étudiants ». Des recherches antérieures ont démontré qu'en général, les femmes ont tendance à déclarer leur sécurité perçue comme inférieure à celle des hommes (Perreault, 2017).



## Graphique 7

### Impressions des étudiants des collèges militaires canadiens concernant leur sécurité, selon le genre de l'étudiant, 2019

Impressions concernant la sécurité



\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

† catégorie de référence

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec. Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les étudiants qui ont indiqué qu'une situation particulière ne s'appliquait pas à eux (p. ex. ceux qui ne prennent jamais de transport en commun seuls une fois la nuit tombée) sont exclus. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.

**Source :** Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Les étudiants des CMC qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou d'agressions sexuelles étaient également moins susceptibles de se sentir en sécurité, comparativement aux étudiants qui n'ont pas vécu ces comportements. Plus précisément, ceux qui avaient été victimes d'agression sexuelle au cours des 12 mois précédents étaient beaucoup moins susceptibles de se sentir en sécurité que ceux qui n'avaient pas été victimes d'agression sexuelle (tableau 10). Par exemple, 70 % des étudiants qui ont été agressés sexuellement étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé selon lequel « ils se sentent en sécurité et ne craignent pas d'être agressés en raison de qui ils sont ou de la manière dont ils sont perçus », comparativement à 91 % des étudiants qui n'ont pas été victimes d'agression sexuelle.

Il convient de noter que 57 % des étudiants qui ont été agressés sexuellement ont déclaré se sentir en sécurité lorsqu'ils utilisent le transport en commun seuls après la tombée de la nuit, une proportion nettement plus faible que celle de 83 % enregistrée chez les étudiants qui n'avaient pas été victimes d'agression sexuelle. Ces proportions sont semblables à celles observées chez les femmes (52 %) et les hommes (87 %) de la population étudiante des CMC. Cela s'explique peut-être par le fait que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être victimes d'agression sexuelle, autant dans le contexte des CMC que dans un contexte général. Il convient de souligner que, dans la population étudiante générale, une plus faible proportion d'étudiants se sentaient en sécurité lorsqu'ils utilisaient le transport en commun seuls après la tombée de la nuit, tant parmi ceux qui avaient été victimes d'agression sexuelle (38 %) que ceux qui ne l'avaient pas été (59 %).

## Résumé

De 2018 à 2019, l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire (ESIPEP) a été menée afin de mesurer la nature et la prévalence des comportements sexualisés non désirés, des comportements discriminatoires et des agressions sexuelles parmi les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada, ainsi que ceux des collèges militaires canadiens (CMC).

En 2019, 68 % des étudiants des collèges militaires canadiens ont été témoins ou la cible de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires. Les types de comportements les plus courants observés ou vécus par les étudiants des CMC étaient les blagues à caractère sexuel, les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle et les commentaires à caractère sexuel inappropriés au sujet de l'apparence ou du corps d'une personne.

Les femmes de la population étudiante des CMC ont connu tous les comportements sexualisés non désirés visés par l'enquête plus souvent que les hommes (52 % par rapport à 31 %). En outre, les femmes fréquentant un CMC étaient plus susceptibles de considérer les comportements sexualisés non désirés comme offensants et de ne pas être d'accord avec les énoncés qui minimisaient les préjudices potentiels de ces comportements. À titre comparatif, les hommes de la population étudiante des CMC étaient plus susceptibles de considérer ces types de comportements — surtout les blagues à caractère sexuel — comme non offensants dans un contexte d'études postsecondaires.



Parmi les étudiants des CMC, 4 sur 10 (40 %) ont été témoins de comportements discriminatoires dans leur collège, tandis que 17 % les ont vécus personnellement. De même, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir été personnellement ciblées par la plupart des types de comportements discriminatoires (33 % et 13 %, respectivement). Dans l'ensemble, la forme la plus courante de discrimination dans les CMC était les commentaires selon lesquels un homme ou une femme ne se comporte pas comme un homme ou une femme devrait se comporter.

Au sein de la population étudiante des CMC, près de 1 femme sur 3 (28 %) et moins de 1 homme sur 20 (4,4 %) ont été victimes d'agression sexuelle pendant leurs études au Collège militaire royal du Canada ou au Collège militaire royal de Saint-Jean. De plus, 15 % des femmes et 3,6 % des hommes ont déclaré avoir été victimes d'agression sexuelle dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents. Les contacts sexuels étaient la forme d'agression sexuelle la plus courante subie par les étudiants des CMC.

De nombreux étudiants des CMC qui ont été témoins de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires ne sont pas intervenus pour aider ceux qui les ont vécus, souvent parce qu'ils ne considéraient pas la situation comme suffisamment grave.

Les étudiants des CMC qui ont personnellement vécu des comportements sexualisés non désirés ou des comportements discriminatoires ont souvent identifié d'autres étudiants comme étant les auteurs, tandis que de plus petites proportions ont identifié des amis, des connaissances ou des étrangers. La plupart du temps, les comportements sexualisés non désirés ou des comportements discriminatoires ont eu lieu sur le campus, avec d'autres personnes présentes — dans des espaces publics qui étaient souvent ouverts et pouvaient être remplis de beaucoup de personnes. De plus, de nombreux étudiants des CMC ont indiqué que ces comportements se sont produits dans un restaurant ou un bar hors campus.

Certains étudiants des CMC ont subi des répercussions négatives sur leur santé émotionnelle et mentale en raison de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires, bien que peu d'entre eux aient indiqué que leurs études ou leurs relations avec les autres (p. ex. avec des amis, des colocataires ou des pairs) avaient été touchées. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de déclarer avoir subi ces types de répercussions.

Les étudiants des CMC qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires ont rarement parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement concernant les comportements dont ils avaient fait l'objet, mais ils étaient souvent au courant des ressources de l'établissement disponibles pour les aider. En général, les femmes et les étudiants des CMC qui ont vécu ces comportements étaient moins susceptibles d'avoir une opinion positive au sujet des ressources disponibles pour les aider que les hommes et les étudiants qui n'en avaient pas fait l'objet.

Dans l'ensemble, la plupart des étudiants des CMC ont indiqué qu'ils se sentaient en sécurité sur leurs campus militaires et autour de ceux-ci. Toutefois, parmi la population étudiante des CMC, les femmes et les personnes qui ont été victimes de comportements sexualisés non désirés ou d'agressions sexuelles étaient moins susceptibles de se sentir en sécurité.

## Description de l'enquête

En 2019, Statistique Canada a mené le premier cycle de l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire (ESIPEP). L'enquête a été élaborée en collaboration avec divers intervenants, dont des universitaires, des groupes d'étudiants et d'autres personnes. L'objectif de l'enquête est de recueillir de l'information sur la nature, l'étendue et l'incidence des comportements sexuels inappropriés et discriminatoires et des agressions sexuelles qui se produisent dans le contexte des études postsecondaires dans les provinces canadiennes. Des renseignements sur les connaissances et les perceptions des étudiants à l'égard des politiques des établissements liés à ces questions sont également recueillis. Cette enquête a été financée par le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres dans le cadre de sa stratégie *Il est temps : La Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe*.

La population cible de l'enquête est composée des étudiants qui ont fréquenté le Collège militaire royal du Canada (CMR) ou le Collège militaire royal de Saint-Jean (CMR Saint-Jean) à l'automne 2018. Tous les étudiants à temps plein et à temps partiel, sur le campus et hors campus, sont inclus. La base de sondage était constituée d'une liste d'étudiants fournie par le Collège militaire royal. Toutes les personnes figurant sur la liste des étudiants ont été incluses dans l'échantillon et ont été visées par la collecte.

La collecte des données s'est déroulée de février à juillet 2019 inclusivement. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire en ligne auto-administré. Les répondants ont pu répondre dans la langue officielle de leur choix.

On a dénombré 512 répondants à l'enquête, et le taux de réponse global a été de 28 %. Les non-répondants comprenaient les personnes qui ont refusé de participer à l'enquête. Les chiffres des répondants de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent les étudiants qui fréquentaient le CMR ou le CMR Saint-Jean à l'automne 2018.

Pour plus d'informations sur la méthodologie utilisée pour la population étudiante générale de l'ESISEP, voir (Burczycka, 2020a; Burczycka, 2020b).

### Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes, les données comportent des limites. L'enquête est sujette à des erreurs non dues à l'échantillonnage, comme des erreurs découlant de la non-réponse et des erreurs de mesure.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieures et supérieures des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

### Références

- ANTECOL, Heather, et Deborah COBB-CLARK. 2001. « Men, women, and sexual harassment in the U.S. military », *Gender Issues*, hiver, p. 3 à 18.
- BURCZYCKA, Marta. 2020a. « Les expériences de discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BURCZYCKA, Marta. 2020b. « Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BURCZYCKA, Marta. 2019. *Les inconduites sexuelles dans la Première réserve des Forces armées canadiennes, 2018*, produit n° 85-603-X au catalogue de Statistique Canada.
- CASTRO, Carl Andrew, et autres. 2015. « Sexual assault in the military », *Current Psychiatry Reports*, vol. 17, n° 54, p. 1 à 13.
- COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA. 2019. « À propos CMR » (site consulté le 10 décembre 2019).
- CONROY, Shana, et Adam COTTER. 2017. « Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- COTTER, Adam. 2019. *Les inconduites sexuelles dans la Force régulière des Forces armées canadiennes, 2018*, produit n° 85-603-X au catalogue de Statistique Canada.
- COTTER, Adam. 2016. *Les inconduites sexuelles dans les Forces armées canadiennes, 2016*, produit n° 85-603-X au catalogue de Statistique Canada.
- COTTER, Adam, et Laura SAVAGE. 2019. « La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- DESCHAMPS, Marie. 2015. *Examen externe sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes*.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. 2018. « École de leadership et de recrues des Forces canadiennes » (site consulté le 7 février 2020).
- LEBLANC, Manon, et Julie COULTHARD. 2015. *The Canadian Forces Workplace Harassment Survey: Findings from Designated Group Members*. Directeur général — Recherche et analyse (Personnel militaire), lettre scientifique DRDC-RDDC-2015-L179, juin 2015.
- MAHER, Timothy M. 2010. « Police sexual misconduct: Female police officers' views regarding its nature and extent », *Women & Criminal Justice*, vol. 20, n° 3, p. 263 à 282.
- PERREAULT, Samuel. 2017. « Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle et de la criminalité, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- ROSEN, Leora N., Kathryn H. KNUDSON et Peggy FANCHER. 2003. « Cohesion and the culture of hypermasculinity in U.S. Army Units », *Armed Forces & Society*, vol. 29, n° 3, printemps, p. 325 à 351.
- SADLER, Anne G., et autres. 2018. « The impact of leadership on sexual harassment and sexual assault in the military », *Military Psychology*, vol. 30, n° 3, p. 252 à 263.

SNYDER, Jamie A., Heidi L. SCHERER et Bonnie S. FISHER. 2012. « Social organization and social ties: Their effects on sexual harassment victimization in the workplace », *Work*, vol. 42, n° 1, p. 137 à 150.

TURCHICK, Jessica A., et Susan M. WILSON. 2010. « Sexual assault in the U.S. military: A review of the literature and recommendations for the future », *Aggression and Violent Behavior*, vol. 15, p. 267 à 277.

VOGT, Dawne, et autres. 2007. « Attitudes toward women and tolerance for sexual harassment among reservists », *Violence Against Women*, vol. 13, n° 9, p. 879 à 900.

## Notes

1. La population étudiante des collèges militaires canadiens comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec.

2. Les étudiants de niveau postsecondaire des collèges militaires canadiens n'ont pas été inclus dans le Sondage sur les inconduites sexuelles dans les Forces armées canadiennes.

3. Tout au long du présent article, les deux collèges seront appelés « collèges militaires canadiens ». Pour des raisons de qualité et de confidentialité des données, les résultats présentés dans cet article ne seront pas ventilés pour un collège militaire canadien en particulier.

4. Il existe de nombreuses différences entre la population étudiante générale et les étudiants des collèges militaires canadiens, notamment en ce qui concerne la composition hommes-femmes des étudiants. Il faut donc faire preuve de prudence au moment d'interpréter des comparaisons présentées dans cet article.

5. Au Québec, les étudiants obtiennent leur diplôme d'études secondaires un an plus tôt que ceux des autres provinces et territoires du Canada. Bon nombre d'entre eux fréquentent ensuite des programmes d'études collégiales de deux ou trois ans dans des établissements connus sous le nom de cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel), y compris des programmes techniques ou des programmes préuniversitaires requis pour être admis à l'université.

6. La formation en cours d'emploi n'était pas considérée comme faisant partie du contexte d'études postsecondaires pour les membres de la population étudiante postsecondaire générale. Au lieu de cela, leur contexte d'études postsecondaires comprenait un stage coopératif ou professionnel organisé par l'établissement d'enseignement. Au moment d'interpréter les comparaisons entre la population étudiante postsecondaire générale et les étudiants des collèges militaires canadiens, il est important de garder cette légère différence à l'esprit.

7. La qualification militaire de base des officiers fait référence au cours d'instruction de base et à la qualification concernant le grade reçue par les personnes cherchant à entrer comme officiers dans les Forces canadiennes. Le cours est donné à l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes de Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec (gouvernement du Canada, 2018). Les comportements observés à la qualification militaire de base des officiers ont été exclus parce qu'ils avaient déjà été saisis dans le cadre d'un sondage interne auprès des Forces armées canadiennes.

8. Par tous les étudiants, on entend les répondants qui s'identifient au genre masculin, au genre féminin, à la diversité de genre — les personnes qui ne s'identifient pas à l'un ou l'autre des genres binaires (homme ou femme), les personnes qui s'identifient aux deux genres binaires ou qui s'identifient à un genre binaire en plus d'un autre genre — ainsi que les réponses manquantes (les cas où le genre de l'étudiant n'a pas été indiqué).

9. Aux fins de la présente étude, les « femmes » et les « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Les étudiants qui ne s'identifient pas comme étant des femmes et des hommes cisgenres ou transgenres sont inclus comme des étudiants de diverses identités de genre. Toutefois, la proportion relativement faible d'étudiants de diverses identités de genre dans les collèges militaires canadiens signifie que les résultats statistiques ne peuvent être diffusés en raison de préoccupations liées à la qualité des données ou à la confidentialité.

10. Les exceptions étaient le fait de prendre ou d'afficher des photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives sans le consentement de la personne (les résultats pour ce comportement n'ont pu être diffusés ni pour les hommes ni pour les femmes en raison de la petite taille de l'échantillon), l'indécence ou l'exhibition de parties du corps de façon sexuelle (les résultats pour ce comportement n'ont pu être diffusés pour les femmes en raison de la petite taille de l'échantillon), les pressions répétées d'une même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels (les résultats pour ce comportement n'ont pu être diffusés pour les hommes en raison de la petite taille de l'échantillon), et le fait d'offrir des avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou d'infliger des traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles (les résultats pour ce comportement n'ont pu être diffusés ni pour les femmes ni pour les hommes en raison de la petite taille de l'échantillon).

11. Les résultats d'autres types d'agression sexuelle chez les hommes répondants n'ont pu être diffusés en raison de la petite taille de l'échantillon.

12. Le nombre d'étudiants qui ont indiqué avoir été agressés sexuellement au cours des 12 mois précédents est également inclus dans le nombre d'étudiants qui ont déclaré avoir été agressés sexuellement à un moment donné au cours de leurs

études. Cependant, les étudiants qui ont indiqué avoir été agressés sexuellement à un moment donné au cours de leurs études peuvent avoir été agressés sexuellement il y a plus de 12 mois.

13. L'analyse des caractéristiques de l'agression sexuelle (p. ex. qui était responsable, où l'incident s'est produit) n'était pas possible pour les étudiants des collèges militaires canadiens en raison de la petite taille de l'échantillon.

14. Il est important de noter que tous les étudiants des collèges militaires canadiens vivent sur le campus, à l'exception des cadets du PFUMR (Programme de formation universitaire — Militaires du rang) (Collège militaire royal du Canada, 2019). Il s'agit d'une distinction importante par rapport à la population étudiante postsecondaire générale, où il y a souvent un mélange d'étudiants vivant sur le campus et hors du campus.

15. La proportion d'hommes de la population étudiante des collèges militaires canadiens qui ont fait l'objet de comportements sexualisés et qui ont dit qu'un étranger en était responsable n'a pu être diffusée en raison de la petite taille de l'échantillon.

16. La plupart des résultats pour les hommes qui ont subi des répercussions émotionnelles en raison de comportements sexualisés non désirés n'ont pu être diffusés en raison de la petite taille de l'échantillon.

17. L'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire ne permet pas de déterminer si les étudiants ont utilisé les ressources confidentielles de l'établissement pour le harcèlement et les agressions sexuelles.

18. Ce chiffre n'a pu être produit pour les étudiants des collèges militaires canadiens en raison de la petite taille de l'échantillon et de la composition différente selon le genre de la population étudiante.

19. Les résultats sur les comportements discriminatoires qui se sont produits en ligne n'ont pu être diffusés en raison de la petite taille de l'échantillon.

20. Voir la note 14.

21. Les résultats sur les auteurs de comportements discriminatoires de genre féminin n'ont pu être diffusés en raison de la petite taille de l'échantillon.

22. La plupart des résultats pour les hommes qui ont subi des répercussions émotionnelles en raison de comportements discriminatoires n'ont pu être diffusés en raison de la petite taille de l'échantillon.

23. Dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire, on a identifié les personnes ayant une incapacité en utilisant le module comportant les questions d'identification des incapacités (DSQ), dans lequel on classe les répondants comme ayant une incapacité lorsque leurs activités au quotidien sont parfois, souvent ou toujours limitées par des difficultés liées à l'audition, à la vision, à la douleur, à la mobilité, à la souplesse, à la dextérité, à l'apprentissage, au développement, à la mémoire ou à la santé mentale ou psychologique.

24. Les étudiants non hétérosexuels comprennent ceux qui se sont identifiés comme gais ou lesbiennes, asexuels, pansexuels ou comme ayant une autre orientation sexuelle non indiquée ailleurs.

## Tableaux de données détaillés

**Tableau 1**  
**Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont été témoins ou qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon le type de comportements et le genre de l'étudiant, 2019**

Types de comportements	Hommes <sup>†</sup>				Femmes			
	nombre	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		nombre	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
de			à	de			à	
<b>Ensemble des comportements sexualisés non désirés ou des comportements discriminatoires</b>	<b>940</b>	<b>66</b>	<b>62</b>	<b>70</b>	<b>320</b>	<b>83*</b>	<b>77</b>	<b>88</b>
<b>Comportements sexualisés non désirés</b>	<b>940</b>	<b>66</b>	<b>61</b>	<b>69</b>	<b>300</b>	<b>79*</b>	<b>73</b>	<b>85</b>
<b>Communications verbales ou non verbales inappropriées</b>	<b>930</b>	<b>65</b>	<b>61</b>	<b>69</b>	<b>300</b>	<b>78*</b>	<b>72</b>	<b>84</b>
Blagues à caractère sexuel	900	63	59	67	290	77*	70	82
Attentions sexuelles non désirées, comme des sifflements ou des interpellations	240	17	14	20	150	38*	31	46
Commentaires à caractère sexuel inappropriés au sujet de l'apparence ou du corps d'une personne	460	32	29	37	210	55*	48	62
Discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle	480	34	30	38	220	57*	50	64
<b>Matériel sexuellement explicite</b>	<b>230</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>19</b>	<b>120</b>	<b>30*</b>	<b>24</b>	<b>38</b>
Messages ou matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés	210	14	12	18	100	26*	19	33
Photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans consentement	60	4	2	6	50	12*	8	18
<b>Attouchements ou relations sexuelles suggérées</b>	<b>290</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>24</b>	<b>170</b>	<b>44*</b>	<b>36</b>	<b>51</b>
Indécence ou exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle	100	7	5	9	60	16*	11	23
Pressions répétées d'une même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels	120	9	7	12	80	21*	16	28
Attouchements non désirés ou rapprochements trop intimes	190	13	10	16	120	31*	24	38
Avantages personnels offerts en échange de faveurs sexuelles ou traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles	50	3	2	5	40	10*	6	15
<b>Discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle</b>	<b>500</b>	<b>35</b>	<b>31</b>	<b>40</b>	<b>230</b>	<b>59*</b>	<b>52</b>	<b>66</b>
Commentaires selon lesquels un homme ne se comporte pas comme un homme devrait se comporter	420	30	25	34	150	39*	32	47
Commentaires selon lesquels une femme ne se comporte pas comme une femme devrait se comporter	300	21	17	25	150	38*	31	46
Personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur genre	140	10	7	13	130	35*	28	42
Commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas bonnes dans un domaine ou devraient être empêchées de faire partie d'un programme particulier en raison de leur genre	70	5	3	7	130	33*	26	40
Personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée	120	8	6	11	90	23*	18	30
Personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont (ou sont présumées être) transgenres	150	10	8	14	100	26*	20	33

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont été témoins (vu ou entendu) ou qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés ou discriminatoires au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, ou d'une formation en cours d'emploi) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Les nombres ont été arrondis à la dizaine la plus près, et le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.



**Tableau 2**  
**Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont été témoins de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon les mesures prises et les raisons de l'absence de mesures, et selon le genre de l'étudiant, 2019**

Mesures prises et raisons de l'absence de mesures	Comportements sexualisés non désirés <sup>1</sup>						Comportements discriminatoires <sup>2</sup>					
	Hommes <sup>†</sup>			Femmes			Hommes <sup>†</sup>			Femmes		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	de		à	
<b>Mesures prises</b>												
A pris des mesures concernant au moins un incident	57	51	62	74*	65	80	49	42	56	67*	57	76
A parlé aux personnes à l'origine du comportement	85	79	90	85	76	90	92	84	96	83	71	91
A parlé aux personnes ciblées par le comportement	51	43	58	47	37	57	43	32	54	46	35	58
A signalé le comportement à l'établissement d'enseignement	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...
A séparé les personnes concernées et est intervenu	26	20	33	13*	8	22	20	13	31	F	...	...
A créé une distraction pour mettre fin à l'incident	35	28	43	36	27	47	22	14	33	26	17	39
A demandé à d'autres personnes d'intervenir en tant que groupe	9	6	14	F	...	...	F	...	...	F	...	...
A parlé à une personne d'un service géré par l'établissement d'enseignement	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...
A parlé à une personne d'un service géré par des étudiants	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...
A parlé à une personne de l'extérieur de l'établissement d'enseignement	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...
A fait part du comportement sur les médias sociaux	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...
A communiqué avec un centre de crise	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...
A communiqué avec le service de sécurité de l'établissement d'enseignement	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...
A communiqué avec la police ou la police militaire	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...
A communiqué avec le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...
A pris d'autres mesures	12	8	17	F	...	...	F	...	...	F	...	...
<b>Raisons de l'absence de mesures</b>												
N'a pas pris de mesures relativement à au moins un incident	94	91	96	91	85	95	77	71	83	77	67	85
Ne pensait pas que l'incident était suffisamment grave	85	80	88	65*	55	73	68	59	75	40*	29	52
Sentait que le fait de prendre des mesures mettrait en danger la personne ciblée	6	4	10	F	...	...	F	...	...	F	...	...
Craignait pour sa sécurité	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...
Ne croyait pas que cela relevait de sa responsabilité	10	7	14	16	10	24	F	...	...	F	...	...

Voir les notes à la fin du tableau.



**Tableau 2 — fin**  
**Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont été témoins de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon les mesures prises et les raisons de l'absence de mesures, et selon le genre de l'étudiant, 2019**

Mesures prises et raisons de l'absence de mesures	Comportements sexualisés non désirés <sup>1</sup>						Comportements discriminatoires <sup>2</sup>						
	Hommes <sup>†</sup>			Femmes			Hommes <sup>†</sup>			Femmes			
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		
de		à	de		à	de		à	de		à		
<b>Raisons de l'absence de mesures</b>													
Avait le sentiment que le fait de prendre des mesures pourrait entraîner des conséquences négatives pour lui-même ou pour d'autres personnes	9	6	13	19*	12	27	F	...	...	26	17	38	
Pensait que d'autres personnes prenaient des mesures	6	4	10	F	...	...	F	...	...	F	...	...	
La personne ciblée par le comportement a demandé de ne pas prendre de mesures	6	4	10	17*	11	25	F	...	...	F	...	...	
Ne savait pas quelles mesures prendre	12	9	16	25*	17	34	17	11	25	34*	24	47	
Ne se sentait pas à l'aise de prendre des mesures	12	9	17	31*	23	40	19	13	27	39*	28	51	
Avait peur que le fait de prendre des mesures aurait une incidence sur les relations avec ses pairs	13	9	17	20	14	28	15	10	22	23	15	34	
Était préoccupé par ce que les autres pourraient penser de lui	10	7	14	17	11	26	12	7	18	F	...	...	
Autres raisons	22	18	28	24	17	32	19	13	27	F	...	...	

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Comprend les blagues à caractère sexuel; les attentions sexuelles non désirées; les commentaires à caractère sexuel inappropriés concernant l'apparence ou le corps d'une personne; les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle; les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés; les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement; l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle; les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels; les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes; et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

2. Comprend les commentaires selon lesquels un homme ne se comporte pas comme un homme devrait se comporter; les commentaires selon lesquels une femme ne se comporte pas comme une femme devrait se comporter; les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur genre; les commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas bonnes dans un domaine et selon lesquels il faudrait les empêcher de faire partie d'un programme particulier en raison de leur genre; les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée; et les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont (ou sont présumées être) transgenres.

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont été témoins (vu ou entendu) de comportements sexualisés non désirés ou discriminatoires au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, ou d'une formation en cours d'emploi) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

**Tableau 3**  
**Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon le type de comportements et le genre de l'étudiant, 2019**

Types de comportements	Hommes <sup>†</sup>				Femmes			
	nombre	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		nombre	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
			de	à			de	à
<b>Ensemble des comportements sexualisés non désirés ou des comportements discriminatoires</b>	<b>480</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>38</b>	<b>220</b>	<b>56*</b>	<b>49</b>	<b>64</b>
<b>Comportements sexualisés non désirés</b>	<b>450</b>	<b>31</b>	<b>27</b>	<b>35</b>	<b>200</b>	<b>52*</b>	<b>45</b>	<b>59</b>
<b>Communications verbales ou non verbales inappropriées</b>	<b>440</b>	<b>31</b>	<b>27</b>	<b>35</b>	<b>180</b>	<b>47*</b>	<b>40</b>	<b>55</b>
Blagues à caractère sexuel	400	28	24	32	150	40*	32	48
Attentions sexuelles non désirées, comme des sifflements ou des interpellations	60	4	3	6	90	24*	19	31
Commentaires à caractère sexuel inappropriés au sujet de l'apparence ou du corps d'une personne	90	6	4	9	90	25*	19	32
Discussions inappropriées au sujet de sa propre vie sexuelle ou de celle d'une autre personne	200	14	11	17	90	23*	17	30
<b>Matériel sexuellement explicite</b>	<b>70</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>40</b>	<b>10*</b>	<b>6</b>	<b>16</b>
Messages ou matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés	70	5	3	7	40	10*	6	16
Photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans consentement	F	F	...	...	F	F	...	...
<b>Atteintes ou relations sexuelles suggérées</b>	<b>130</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>110</b>	<b>28*</b>	<b>21</b>	<b>35</b>
Indécence ou exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle	30	2	1	4	F	F	...	...
Pressions répétées d'une même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels	F	F	...	...	60	16	11	22
Atteintes non désirées ou rapprochements trop intimes	100	7	5	10	80	22*	16	29
Avantages personnels offerts en échange de faveurs sexuelles ou traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles	F	F	...	...	F	F	...	...
<b>Discrimination fondée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle</b>	<b>180</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>130</b>	<b>33*</b>	<b>27</b>	<b>41</b>
Commentaires selon lesquels un homme ou une femme ne se comporte pas comme un homme ou une femme devrait se comporter	170	12	9	15	90	23*	17	29
Personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur genre	F	F	...	...	60	16	11	22
Commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas bonnes dans un domaine ou devraient être empêchées de faire partie d'un programme particulier en raison de leur genre	F	F	...	...	70	17	12	24
Personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée	40	3	2	5	F	F	...	...
Personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont (ou sont présumées être) transgenres	F	F	...	...	F	F	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

† catégorie de référence

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés ou discriminatoires au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, ou d'une formation en cours d'emploi) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Les nombres ont été arrondis à la dizaine la plus près, et le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

**Tableau 4**  
**Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon les caractéristiques de l'incident, 2019**

Caractéristiques de l'incident	Comportements sexualisés non désirés <sup>1</sup>			Comportements discriminatoires <sup>2</sup>		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
<b>Nombre d'auteurs</b>						
Toujours un	24	19	30	37	28	46
Toujours deux et plus	24	19	30	22	15	32
A varié	37	31	44	30	22	40
Ne sait pas	10	7	15	F	...	...
<b>Genre des auteurs</b>						
Un homme ou plusieurs hommes	44	37	50	56	46	65
Une femme ou plusieurs femmes	F	...	...	F	...	...
Parfois des hommes, parfois des femmes	45	39	52	32	23	41
Ne sait pas	F	...	...	F	...	...
<b>Témoins présents</b>						
Oui, lors d'au moins un des incidents	88	84	92	75	66	82
Non, lors d'au moins un des incidents	64	58	70	45	36	55
Ne sait pas	7	4	11	F	...	...
<b>Témoins ayant pris des mesures</b>						
Oui, lors d'au moins un des incidents	40	34	47	34	24	45
Non, lors d'au moins un des incidents	87	82	91	83	73	89
Ne sait pas	7	5	12	F	...	...
<b>Type de mesures prises par les témoins</b>						
A séparé les personnes concernées	29	20	40	F	...	...
A demandé si de l'aide était nécessaire	31	22	42	F	...	...
A confronté l'auteur	53	42	63	F	...	...
A créé une distraction	46	35	57	F	...	...
A demandé à d'autres personnes d'intervenir	F	...	...	F	...	...
A parlé de l'incident à une personne en situation d'autorité	F	...	...	F	...	...
A encouragé le comportement	16	10	25	F	...	...
A pris une autre mesure	23	15	34	F	...	...

Voir les notes à la fin du tableau.

**Tableau 4 — fin**  
**Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon les caractéristiques de l'incident, 2019**

Caractéristiques de l'incident	Comportements sexualisés non désirés <sup>1</sup>			Comportements discriminatoires <sup>2</sup>		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
<b>Lien de l'auteur</b>						
Étudiant du même établissement	94	90	96	86	78	91
Ami ou connaissance	53	46	59	37	28	47
Étranger	11	8	16	F	...	...
Étudiant d'un autre établissement	15	10	20	F	...	...
Partenaire amoureux, conjoint ou conjointe marié ou vivant en union libre (actuel ou ancien) <sup>3</sup>	11	7	16	F	...	...
Partenaire amoureux occasionnel (actuel ou ancien) <sup>4</sup>	5	3	9	F	...	...
Membre d'un club ou d'une équipe sportive	7	4	11	F	...	...
Membre du personnel, personnel chargé de la sécurité, tuteur ou autre personne rattachée à l'établissement d'enseignement <sup>5</sup>	8	5	12	19	12	28
Superviseur ou patron, entraîneur, professeur ou instructeur de l'établissement d'enseignement, assistant à l'enseignement <sup>6</sup>	F	...	...	F	...	...
Lien inconnu	F	...	...	F	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend les blagues à caractère sexuel; les attentions sexuelles non désirées; les commentaires à caractère sexuel inappropriés concernant l'apparence ou le corps d'une personne; les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle; les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés; les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement; l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle; les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels; les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes; et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

2. Comprend les commentaires selon lesquels un homme ne se comporte pas comme un homme devrait se comporter; les commentaires selon lesquels une femme ne se comporte pas comme une femme devrait se comporter; les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur genre; les commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas bonnes dans un domaine et selon lesquels il faudrait les empêcher de faire partie d'un programme particulier en raison de leur genre; les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée; et les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont (ou sont présumées être) transgenres.

3. Les partenaires amoureux comprennent, par exemple, les petits amis ou les petites amies. Ce type de relation est différent de celle entretenue avec un partenaire amoureux occasionnel, qui comprend par exemple les « amis avec avantages ». Les conjoints comprennent les conjoints et conjointes mariés et les conjoints et conjointes vivant en union libre.

4. Les partenaires amoureux occasionnels comprennent, par exemple, les « amis avec avantages ». Ce type de relation est différent de celle entretenue avec un partenaire amoureux, qui comprend par exemple les relations entretenues avec un petit ami ou une petite amie.

5. Comprend les membres du personnel civil et non civil, les membres du personnel chargé de la sécurité sur le campus et les tuteurs privés. Comprend également d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement.

6. Comprend les superviseurs ou les patrons liés à des postes de programmes coopératifs, des stages, du bénévolat ou des emplois rémunérés sur le campus.

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés ou discriminatoires au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, ou d'une formation en cours d'emploi) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

**Tableau 5**  
**Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon l'endroit où s'est produit le comportement, 2019**

Endroit où s'est produit le comportement	Comportements sexualisés non désirés <sup>1</sup>			Comportements discriminatoires <sup>2</sup>		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
<b>Sur le campus</b>	<b>93</b>	<b>89</b>	<b>96</b>	<b>86</b>	<b>79</b>	<b>91</b>
Dans un contexte d'apprentissage	20	15	26	37	28	47
Dans un immeuble non résidentiel	54	47	60	57	47	66
Dans une résidence d'étudiants, sauf les résidences d'associations étudiantes	78	72	83	54	43	64
Dans un autre endroit sur le campus	23	17	29	21	14	31
<b>Hors du campus</b>	<b>44</b>	<b>37</b>	<b>51</b>	<b>27</b>	<b>19</b>	<b>36</b>
Dans un autre établissement d'enseignement postsecondaire au Canada	F	...	...	F	...	...
Dans le cadre d'un stage, d'un placement professionnel ou d'une affectation bénévole	F	...	...	F	...	...
Dans une résidence située hors du campus, sauf les résidences d'associations étudiantes	26	18	35	F	...	...
Dans une résidence d'association étudiante située hors du campus	F	...	...	F	...	...
Dans un restaurant ou un bar	84	75	89	F	...	...
Lors d'un déplacement à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement	20	13	29	F	...	...
Dans un autre endroit hors du campus	33	25	43	F	...	...
<b>En ligne</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>27</b>	<b>F</b>	<b>...</b>	<b>...</b>
Dans un environnement d'études en ligne	F	...	...	F	...	...
Par courriel, messagerie instantanée ou messages texte	40	27	55	F	...	...
Sur un site de réseautage social	85	72	92	F	...	...
Sur une application mobile ou un site de rencontre	F	...	...	F	...	...
Durant un appel téléphonique ou une conversation vidéo	F	...	...	F	...	...
Autre moyen en ligne	F	...	...	F	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend les blagues à caractère sexuel; les attentions sexuelles non désirées; les commentaires à caractère sexuel inappropriés concernant l'apparence ou le corps d'une personne; les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle; les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés; les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement; l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle; les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels; les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes; et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

2. Comprend les commentaires selon lesquels un homme ne se comporte pas comme un homme devrait se comporter; les commentaires selon lesquels une femme ne se comporte pas comme une femme devrait se comporter; les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur genre; les commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas bonnes dans un domaine et selon lesquels il faudrait les empêcher de faire partie d'un programme particulier en raison de leur genre; les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée; et les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont (ou sont présumées être) transgenres.

**Note** : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés ou discriminatoires au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, ou d'une formation en cours d'emploi) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

**Source** : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.



**Tableau 6**  
**Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon le type de répercussions, 2019**

Types de répercussions	Comportements sexualisés non désirés <sup>1</sup>			Comportements discriminatoires <sup>2</sup>		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
<b>Répercussions émotionnelles</b>						
Fâché	15	11	20	26	19	34
Bouleversé	12	9	16	20	13	28
Frustré	15	11	20	29	22	38
Confus	15	11	21	12	8	20
Craintif	F	...	...	F	...	...
Plus prudent ou attentif	15	12	20	F	...	...
Moins confiant envers les autres	12	9	17	F	...	...
Sous le choc ou incrédule	11	7	16	F	...	...
Blessé ou déçu	10	7	14	19	13	28
Déprimé	F	...	...	F	...	...
Anxieux	9	6	12	F	...	...
Pensées suicidaires	F	...	...	F	...	...
Honteux	10	7	14	13	8	21
Sentiments de culpabilité	F	...	...	F	...	...
Agacé	29	24	35	37	29	47
Faible estime de soi	7	5	11	18	12	26
Autre réaction émotionnelle	7	5	12	F	...	...
Peu affecté sur le plan émotionnel	35	29	42	24	17	33
Pas du tout affecté sur le plan émotionnel	50	43	56	21	14	30
<b>Répercussions sur les études</b>						
A abandonné un ou plusieurs cours; ou a arrêté d'aller à l'un ou l'autre de ses cours	F	...	...	F	...	...
A changé de programme d'études; a changé d'établissement d'enseignement; ou a abandonné ses études	F	...	...	F	...	...
A demandé plus de temps pour réaliser les travaux; a demandé de changer la date des examens; ou a tenté de modifier l'horaire de cours	5	3	8	F	...	...
A déménagé ou changé de lieu de résidence; a changé d'itinéraire pour se rendre à l'établissement d'enseignement; ou a changé l'heure du déplacement à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement	F	...	...	F	...	...
A évité certains immeubles de l'établissement d'enseignement	9	6	13	F	...	...
A consommé des drogues ou de l'alcool afin de composer avec la situation	F	...	...	F	...	...
A eu recours à l'aide d'un professionnel de la santé mentale	6	3	9	F	...	...

Voir les notes à la fin du tableau.

**Tableau 6 — fin**  
**Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon le type de répercussions, 2019**

Types de répercussions	Comportements sexualisés non désirés <sup>1</sup>			Comportements discriminatoires <sup>2</sup>		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
<b>Répercussions sur les relations et les piliers des collèges militaires canadiens</b>						
Amis, colocataires ou pairs	12	8	16	16	11	24
Membres de la famille	F	...	...	F	...	...
Piliers des collèges militaires canadiens <sup>3</sup>	8	5	12	17	11	24

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend les blagues à caractère sexuel; les attentions sexuelles non désirées; les commentaires à caractère sexuel inappropriés concernant l'apparence ou le corps d'une personne; les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle; les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés; les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement; l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle; les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels; les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes; et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

2. Comprend les commentaires selon lesquels un homme ne se comporte pas comme un homme devrait se comporter; les commentaires selon lesquels une femme ne se comporte pas comme une femme devrait se comporter; les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur genre; les commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas bonnes dans un domaine et selon lesquels il faudrait les empêcher de faire partie d'un programme particulier en raison de leur genre; les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée; et les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont (ou sont présumées être) transgenres.

3. Comprend les piliers du leadership, de la condition physique et du bilinguisme ainsi que le pilier académique.

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés ou discriminatoires au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, ou d'une formation en cours d'emploi) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

**Tableau 7**

**Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents et qui ont parlé ou non de leur expérience à quelqu'un, selon les raisons motivant de l'avoir fait ou non et la satisfaction à l'égard des mesures prises, 2019**

Étudiants qui ont parlé de leur expérience à quelqu'un, raisons de l'avoir fait ou non et satisfaction à l'égard des mesures prises	Comportements sexualisés non désirés <sup>1</sup>			Comportements discriminatoires <sup>2</sup>		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
<b>A parlé à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement</b>						
<b>Oui, dans au moins un incident</b>	7	5	11	F	...	...
<b>Non, dans au moins un incident</b>	96	93	97	88	82	93
<b>Raisons pour ne pas parler à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement</b>						
Ne savait pas à qui, à l'établissement d'enseignement, s'adresser pour obtenir de l'aide; ne savait pas vers quel service de l'établissement d'enseignement se tourner pour obtenir de l'aide; ou ne pensait pas que ce type d'incident pouvait être signalé	7	5	11	F	...	...
Éprouvait de l'embarras ou de la honte	6	4	10	F	...	...
Croyait que le fait de divulguer l'incident serait trop difficile sur le plan émotionnel	F	...	...	F	...	...
Ne croyait pas que les renseignements relatifs à l'incident demeureraient confidentiels	7	4	11	F	...	...
Ne croyait pas avoir besoin d'aide	43	37	50	58	48	67
Ne pensait pas que l'incident était suffisamment grave	56	49	62	68	58	77
A résolu le problème soi-même	40	34	47	31	23	41
Craignait qu'on ne le croie pas	F	...	...	F	...	...
Ne croyait pas que l'établissement d'enseignement prendrait le comportement au sérieux	8	5	12	F	...	...
Ne voulait pas nuire aux personnes responsables du comportement ou leur attirer des ennuis	6	4	10	F	...	...
Croyait que l'incident serait trop dur à prouver	6	4	10	F	...	...
Avait trop peur ou était trop effrayé	F	...	...	F	...	...
Ne voulait pas que personne soit informé de l'incident	10	6	14	F	...	...
Ne voulait pas s'attirer des ennuis	F	...	...	F	...	...
Avait l'impression que le fait de divulguer l'incident nuirait à ses études ou à sa carrière	6	3	9	F	...	...
Autres raisons	30	24	37	13	8	22

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 7 — fin

Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents et qui ont parlé ou non de leur expérience à quelqu'un, selon les raisons motivant de l'avoir fait ou non et la satisfaction à l'égard des mesures prises, 2019

Étudiants qui ont parlé de leur expérience à quelqu'un, raisons de l'avoir fait ou non et satisfaction à l'égard des mesures prises	Comportements sexualisés non désirés <sup>1</sup>			Comportements discriminatoires <sup>2</sup>		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
<b>A parlé à une autre personne</b>						
<b>Oui, dans au moins un incident</b>	<b>40</b>	<b>34</b>	<b>46</b>	<b>40</b>	<b>32</b>	<b>50</b>
Ami	82	72	89	79	65	89
Membre de la famille	48	38	58	43	30	58
Conjoint ou conjointe marié, ou partenaire amoureux, actuel ou ancien	22	15	31	31	19	46
Autre étudiant ou pair	47	38	57	37	25	51
Ligne téléphonique d'urgence ou professionnel de la santé mentale	F	...	...	F	...	...
Médecin ou infirmière	F	...	...	F	...	...
Chef religieux ou aîné autochtone	F	...	...	F	...	...
Police civile, police militaire ou Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle	F	...	...	F	...	...
Une autre personne <sup>3</sup>	F	...	...	F	...	...
<b>Non, dans au moins un incident</b>	<b>68</b>	<b>62</b>	<b>74</b>	<b>55</b>	<b>45</b>	<b>63</b>

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend les blagues à caractère sexuel; les attentions sexuelles non désirées; les commentaires à caractère sexuel inappropriés concernant l'apparence ou le corps d'une personne; les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle; les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés; les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement; l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle; les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels; les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes; et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

2. Comprend les commentaires selon lesquels un homme ne se comporte pas comme un homme devrait se comporter; les commentaires selon lesquels une femme ne se comporte pas comme une femme devrait se comporter; les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur genre; les commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas bonnes dans un domaine et selon lesquels il faudrait les empêcher de faire partie d'un programme particulier en raison de leur genre; les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée; et les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont (ou sont présumées être) transgenres.

3. Comprend le soutien fourni en milieu de travail et par d'autres personnes non précisées.

**Note** : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés ou discriminatoires au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, ou d'une formation en cours d'emploi) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

**Source** : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

**Tableau 8**  
**Connaissance de l'information fournie par l'établissement d'enseignement au sujet des comportements sexualisés non désirés et des agressions sexuelles chez les étudiants des collèges militaires canadiens, 2019**

	A fait l'objet d'une agression sexuelle <sup>1</sup>			N'a pas fait l'objet d'une agression sexuelle			A fait l'objet de comportements sexualisés non désirés <sup>2</sup>			N'a pas fait l'objet de comportements sexualisés non désirés		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	pourcen- tage	de	à	pourcen- tage	de	à	pourcen- tage	de	à	pourcen- tage	de	à
<b>Connaissance de l'information</b>												
<b>Avez-vous reçu de l'information de votre établissement d'enseignement sur :</b>												
<b>la politique de l'établissement d'enseignement en matière de harcèlement et d'agressions sexuelles</b>												
Oui	85	71	93	89	87	91	92	88	94	86	83	89
Non	F	...	...	6	4	8	5	3	9	7	5	10
Ne sait pas	F	...	...	4	3	6	F	...	...	6	4	9
<b>ce qu'est une agression sexuelle et la façon de la reconnaître</b>												
Oui	82	67	91	87	85	90	91	87	94	83	80	86
Non	F	...	...	8	6	10	6	3	10	11	8	14
Ne sait pas	F	...	...	5	3	7	F	...	...	5	4	8
<b>ce qu'est le harcèlement et la façon de le reconnaître</b>												
Oui	85	71	93	89	86	91	93	89	95	85	81	88
Non	F	...	...	6	5	9	F	...	...	9	7	12
Ne sait pas	F	...	...	5	3	7	F	...	...	5	4	8
<b>les ressources confidentielles de l'établissement d'enseignement en matière de harcèlement et d'agressions sexuelles et l'endroit où les trouver sur le campus</b>												
Oui	73	58	84	85	82	88	90	85	93	80	76	84
Non	F	...	...	9	7	11	6	4	9	12	9	15
Ne sait pas	F	...	...	5	3	7	F	...	...	6	4	9
<b>les différentes mesures pouvant être prises pour aider à prévenir le harcèlement et les agressions sexuelles, comme une intervention de témoins</b>												
Oui	72	57	83	85	82	87	90	86	93	79	75	83
Non	F	...	...	10	8	12	6	4	10	13	10	16
Ne sait pas	F	...	...	5	4	7	F	...	...	7	5	10
<b>Êtes-vous au courant des procédures et des services en place à votre établissement d'enseignement?</b>												
<b>Procédures relatives aux signalements d'incidents de harcèlement et d'agression sexuelle</b>												
Oui	73	58	84	83	80	86	86	82	90	80	76	83
Non	F	...	...	10	8	13	9	6	14	12	9	16
Ne sait pas	F	...	...	6	4	8	F	...	...	7	5	9

Voir les notes à la fin du tableau.



**Tableau 8 — fin**  
**Connaissance de l'information fournie par l'établissement d'enseignement au sujet des comportements sexualisés non désirés et des agressions sexuelles chez les étudiants des collèges militaires canadiens, 2019**

	A fait l'objet d'une agression sexuelle <sup>1</sup>			N'a pas fait l'objet d'une agression sexuelle			A fait l'objet de comportements sexualisés non désirés <sup>2</sup>			N'a pas fait l'objet de comportements sexualisés non désirés		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
Connaissance de l'information	pourcen- tage	de	à	pourcen- tage	de	à	pourcen- tage	de	à	pourcen- tage	de	à
<b>Services offerts aux victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle à l'établissement d'enseignement</b>												
Oui	74	59	85	84	81	87	86	81	90	81	77	84
Non	F	...	...	10	8	12	9	6	13	12	9	15
Ne sait pas	F	...	...	6	4	8	F	...	...	7	5	9
<b>Ressources disponibles hors campus pour les victimes de harcèlement ou d'agressions sexuelles</b>												
Oui	65	50	78	76	73	80	75	69	80	75	71	79
Non	F	...	...	14	12	18	17	13	23	15	11	18
Ne sait pas	F	...	...	9	7	11	6	4	10	9	7	13
<b>L'endroit ou le service vers lequel diriger un ami ou une amie afin qu'il ou elle obtienne de l'aide dans l'établissement d'enseignement s'il ou si elle faisait l'objet de harcèlement ou d'une agression sexuelle</b>												
Oui	68	53	80	81	78	84	82	77	86	79	75	82
Non	F	...	...	11	9	14	12	8	16	12	9	15
Ne sait pas	F	...	...	7	5	9	F	...	...	8	6	11

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend les attaques de nature sexuelle, les contacts sexuels et l'activité sexuelle à laquelle une personne n'était pas en mesure de donner son consentement.

2. Comprend les blagues à caractère sexuel; les attentions sexuelles non désirées; les commentaires à caractère sexuel inappropriés concernant l'apparence ou le corps d'une personne; les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle; les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés; les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement; l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle; les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels; les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes; et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés ou discriminatoires ou qui ont été agressés sexuellement au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, ou d'une formation en cours d'emploi) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

**Tableau 9**  
**Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon les caractéristiques de l'étudiant, 2019**

Caractéristiques de l'étudiant	Comportements sexualisés non désirés <sup>1</sup>			Comportements discriminatoires <sup>2</sup>		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
<b>Groupe d'âge<sup>3</sup></b>						
17 à 19 ans	43	37	50	20	15	25
20 à 22 ans <sup>†</sup>	46	39	52	21	16	26
23 à 25 ans	F	...	...	F	...	...
25 ans et plus	12 <sup>*</sup>	8	18	F	...	...
<b>Statut de minorité visible</b>						
Minorité visible <sup>†</sup>	29	22	38	13	8	20
N'appartient pas à une minorité visible	36	33	41	18	15	22
<b>Premières Nations, Métis et Inuits (Autochtones)<sup>4</sup></b>						
Autochtones <sup>†</sup>	F	...	...	F	...	...
Non-Autochtones	36	33	40	18	15	21
<b>Orientation sexuelle</b>						
Hétérosexuel <sup>†</sup>	33	30	37	15	12	18
Non hétérosexuel <sup>5</sup>	62 <sup>*</sup>	47	74	50 <sup>*</sup>	36	63
<b>Affiliation religieuse</b>						
Affiliation religieuse <sup>†, 6</sup>	32	27	37	16	12	20
Aucune affiliation religieuse	39 <sup>*</sup>	34	44	19	15	23
<b>Présence d'une incapacité<sup>7</sup></b>						
Ayant une incapacité <sup>†</sup>	46	38	54	28	22	35
N'ayant aucune incapacité	32 <sup>*</sup>	28	36	14 <sup>*</sup>	11	17
<b>État matrimonial</b>						
Célibataire <sup>†</sup>	42	37	46	19	16	23
Conjoint ou conjointe marié ou vivant en union libre	14 <sup>*</sup>	10	20	10 <sup>*</sup>	6	17
Veuf(ve), séparé(e), divorcé(e)	F	...	..	F	...	...
<b>Situation amoureuse<sup>8</sup></b>						
N'entretient pas de relation amoureuse	38	33	44	18	14	23
A un partenaire amoureux <sup>9</sup>	47	40	55	20	15	27
A un partenaire amoureux occasionnel <sup>†, 10</sup>	36	23	50	F	...	...
<b>Nombre d'années passées à l'établissement d'enseignement</b>						
Moins d'un an <sup>†</sup>	41	34	50	20	14	29
Un ou deux ans	40	32	49	15	10	22
Trois ou quatre ans	40	34	47	19	14	24
Cinq ans et plus	22 <sup>*</sup>	16	29	15	10	21
<b>Type d'étudiant au cours des 12 mois précédents</b>						
Temps plein	38	34	41	18	15	21
Temps partiel <sup>†</sup>	F	...	...	F	...	...
Les deux	F	...	...	F	...	...

Voir les notes à la fin du tableau.

**Tableau 9 — fin**  
**Étudiants des collèges militaires canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ou de comportements discriminatoires dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon les caractéristiques de l'étudiant, 2019**

Caractéristiques de l'étudiant	Comportements sexualisés non désirés <sup>1</sup>			Comportements discriminatoires <sup>2</sup>		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
<b>Modalités de vie</b>						
Logement résidentiel situé sur le campus <sup>†</sup>	42	38	47	19	16	23
Réside hors du campus	11*	7	18	F	...	...
Réside avec d'autres membres de la famille	F	...	...	F	...	...
Autre modalité de vie	F	...	...	F	...	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

† catégorie de référence

1. Comprend les blagues à caractère sexuel; les attentions sexuelles non désirées; les commentaires à caractère sexuel inappropriés concernant l'apparence ou le corps d'une personne; les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle; les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés; les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement; l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle; les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels; les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes; et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

2. Comprend les commentaires selon lesquels un homme ne se comporte pas comme un homme devrait se comporter; les commentaires selon lesquels une femme ne se comporte pas comme une femme devrait se comporter; les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur genre; les commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas bonnes dans un domaine et selon lesquels il faudrait les empêcher de faire partie d'un programme particulier en raison de leur genre; les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur orientation sexuelle ou de leur orientation sexuelle présumée; et les personnes insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont (ou sont présumées être) transgenres.

3. Le groupe d'âge rend compte de l'âge des étudiants au moment de la collecte des données de l'enquête. Il est possible que les étudiants aient été plus jeunes au moment où ils ont fait l'objet d'un comportement sexualisé non désiré ou d'un comportement discriminatoire.

4. Le terme « Autochtones » est utilisé pour désigner les personnes qui s'identifient comme Premières Nations, Métis ou Inuits.

5. Comprend les étudiants qui s'identifient comme gais ou lesbiennes, asexuels, pansexuels ou comme ayant une autre orientation sexuelle non indiquée ailleurs.

6. Comprend entre autres le bouddhisme, le christianisme, l'hindouisme, la religion musulmane, le sikhisme, le judaïsme, la spiritualité traditionnelle des Premières Nations, des Métis ou des Inuits, ainsi que d'autres religions.

7. Comprend les étudiants dont les activités au quotidien sont parfois, souvent ou toujours limitées par des difficultés liées à l'audition, à la vision, à la douleur, à la mobilité, à la souplesse, à la dextérité, à l'apprentissage, au développement, à la mémoire ou à la santé mentale ou psychologique.

8. Ne comprend pas les relations avec un conjoint ou conjointe marié ou vivant en union libre (actuel ou ancien).

9. Comprend les relations entretenues avec un petit ami ou une petite amie.

10. Comprend les relations amoureuses occasionnelles entretenues avec une personne que le répondant ne considère pas comme son petit ami ou sa petite amie.

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés ou discriminatoires au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, ou d'une formation en cours d'emploi) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

**Tableau 10**  
**Impressions des étudiants des collèges militaires canadiens concernant leur sécurité personnelle, selon qu'ils ont fait l'objet ou non d'une agression sexuelle ou de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, 2019**

Impressions concernant la sécurité personnelle	A fait l'objet d'une agression sexuelle <sup>1</sup>			N'a pas fait l'objet d'une agression sexuelle			A fait l'objet de comportements sexualisés non désirés <sup>2</sup>			N'a pas fait l'objet de comportements sexualisés non désirés		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à		de	à
<b>Établissement d'enseignement qui fait en sorte que tous les étudiants soient en sécurité</b>												
D'accord ou tout à fait d'accord	79	63	90	91	88	93	89	85	93	89	85	91
Ni d'accord, ni en désaccord	F	...	...	7	5	9	F	...	...	9	7	12
En désaccord ou totalement en désaccord	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...
<b>En sécurité sur le campus</b>												
D'accord ou tout à fait d'accord	82	67	91	94	92	95	91	87	94	92	89	94
Ni d'accord, ni en désaccord	F	...	...	4	3	6	F	...	...	5	4	8
En désaccord ou totalement en désaccord	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...
<b>En sécurité en marchant seul sur le campus une fois la nuit tombée</b>												
D'accord ou tout à fait d'accord	82	67	91	92	90	94	89	85	92	91	88	94
Ni d'accord, ni en désaccord	F	...	...	5	4	7	F	...	...	7	5	10
En désaccord ou totalement en désaccord	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...
<b>En sécurité en utilisant le transport en commun seul une fois la nuit tombée</b>												
D'accord ou tout à fait d'accord	57	41	72	83	80	86	73	68	78	84	80	87
Ni d'accord, ni en désaccord	F	...	...	10	8	13	10	7	15	11	8	15
En désaccord ou totalement en désaccord	F	...	...	5	4	8	13	9	18	4	2	6
<b>En sécurité seul chez soi le soir ou la nuit</b>												
D'accord ou tout à fait d'accord	88	75	95	95	94	97	93	89	95	94	92	96
Ni d'accord, ni en désaccord	F	...	...	3	2	4	F	...	...	4	3	7
En désaccord ou totalement en désaccord	F	...	...	F	...	...	F	...	...	F	...	...

Voir les notes à la fin du tableau.

**Tableau 10 — fin**  
**Impressions des étudiants des collèges militaires canadiens concernant leur sécurité personnelle, selon qu'ils ont fait l'objet ou non d'une agression sexuelle ou de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, 2019**

Impressions concernant la sécurité personnelle	A fait l'objet d'une agression sexuelle <sup>1</sup>			N'a pas fait l'objet d'une agression sexuelle			A fait l'objet de comportements sexualisés non désirés <sup>2</sup>			N'a pas fait l'objet de comportements sexualisés non désirés		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à
<b>En sécurité et ne craignant pas d'être agressé en raison de qui il est ou de la manière dont il est perçu</b>												
D'accord ou tout à fait d'accord	70	54	82	91	88	93	85	80	89	90	87	92
Ni d'accord, ni en désaccord	F	...	...	6	4	8	6	4	10	7	5	9
En désaccord ou totalement en désaccord	F	...	...	F	...	...	6	4	10	F	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend les attaques de nature sexuelle, les contacts sexuels et l'activité sexuelle à laquelle une personne n'était pas en mesure de donner son consentement.

2. Comprend les blagues à caractère sexuel; les attentions sexuelles non désirées; les commentaires à caractère sexuel inappropriés concernant l'apparence ou le corps d'une personne; les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle; les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés; les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement; l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle; les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels; les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes; et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

**Note :** Comprend les étudiants de niveau postsecondaire qui fréquentent le Collège militaire royal du Canada à Kingston, en Ontario, et le Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés ou qui ont été agressés sexuellement au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, ou d'une formation en cours d'emploi) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.